

AR PREFECTURE

016-200054047-20180326-2018_03_26_09-DE
Reçu le 30/03/2018

Rapport annuel



REÇU A LA SOUS PREFECTURE

21 FEV. 2018

DE CONFOLENS

Prix & Qualité

service de l'eau potable

DU SERVICE PUBLIC



Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2016
présenté conformément à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales.

Sommaire

SIAEP NORD EST CHARENTE

■	CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC	3
■	ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE	3
■	CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE	4
■	PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE	5
■	NOMBRE D'ABONNEMENTS.....	6
	RESSOURCES EN EAU	10
■	VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET VENDUS.....	12
■	LONGUEUR DU RESEAU.....	14
■	TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC	15
■	FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR	15
■	REMUNERATION DES PRESTATAIRES	15
■	PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE.....	16
■	LE PRIX DE L'EAU Y COMPRIS REDEVANCE POLLUTION SERVICE DE LA VALLEE DE L'OR 18	
■	LE PRIX DE L'EAU Y COMPRIS REDEVANCE POLLUTION SERVICE D'AUNAC.....	19
■	LE PRIX DE L'EAU Y COMPRIS REDEVANCE POLLUTION SERVICE DE ST CLAUD.....	20
■	LE PRIX DE L'EAU POUR CHABANAIS, CHASSENON, PERUSE (LA), PRESSIGNAC	21
■	LE PRIX DE L'EAU POUR CHERVES-CHATELARS, ECURAS, LESIGNAC-DURAND, LINDOIS (LE), MASSIGNAC, MAZEROLLES, MONTEMBOEUF, MOUZON, ORGEDEUIL, ROUSSINES, ROUZEDE, SAINT ADJUTORY, SAINT QUENTIN SUR CHARENTE, SAUVAGNAC, SURIS, VERNEUIL, VITRAC SAINT VINCENT	22
■	LE PRIX DE L'EAU Y COMPRIS REDEVANCE POLLUTION SERVICE CONFOLENTAIS.....	23
■	LE PRIX DE L'EAU Y COMPRIS REDEVANCE POLLUTION SERVICE DE L'ARGENTOR LIZONNE	24
■	LE PRIX DE L'EAU POUR ALLOUE, EPENEDE, PLEUVILLE.....	25
■	LE PRIX DE L'EAU POUR HIESSE.....	26
■	LE PRIX DE L'EAU Y COMPRIS REDEVANCE POLLUTION	27
■	SYNTHESE DES TARIFS PAR SERVICE POUR UN USAGER CONSOMMANT 120 M ³ 28	
■	RECETTES D'EXPLOITATION	29
■	DEPENSES PARTICULIERES DE LA COLLECTIVITE	34
■	INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE	35
■	QUALITE DE L'EAU	35
■	PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU	35
■	CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU	36
■	PERFORMANCE DU RESEAU.....	38
■	FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE	48
■	TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE	48
■	BRANCHEMENTS EN PLOMB	49
■	ETAT DE LA DETTE.....	49
■	SYNTHESE DES INDICATEURS DES SERVICES	50
■	ARGENTOR LIZONNE	50
■	AUNAC	50
■	CONFOLENTAIS.....	50
■	LUXE	51
■	MONTEMBOEUF	51
■	SAINT CLAUD	51
■	VALLEE DU TRANSON.....	51
■	VALLEE DE L'OR.....	52
■	GLOBAL.....	52

■ Caractérisation technique du service public de l'eau potable

■ ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE

Le SIAEP NORD EST CHARENTE regroupe les communes de ABZAC, ADJOTS (LES), ALLOUE, ANSAC SUR VIENNE, AUNAC, BAYERS, BEAULIEU SUR SONNETTE, BENEST, BIOUSSAC, BOUCHAGE (LE), BRIGUEUIL, BRILLAC, CELLEFROUIN, CELLETES, CHABANAIS, CHABRAC, CHAMPAGNE-MOUTON, CHASSENON, CHASSIECQ, CHENOMMET, CHENON, CHERVES-CHATELARS, CHIRAC, CONFOLENS, COUTURE, ECURAS, EPENEDE, ESSE, ETAGNAC, EXIDEUIL, FONTCLAIREAU, FONTENILLE, GENOUILLAC, GRAND-MADIEU (LE), HIESSE, JUILLE, LESIGNAC-DURAND, LESSAC, LESTERPS, LICHERES, LINDOIS (LE), LONNES, LUSSAC, LUXE, MAINE DE BOIXE, MANOT, MANSLE, MASSIGNAC, MAZEROLLES, MAZIERES, MONTEMBOEUF, MONTROLLET, MOUTON, MOUTONNEAU, MOUZON, NANTEUIL EN VALLEE, NIEUIL, ORADOUR FANAIS, ORGEDEUIL, PARZAC, PERUSE (LA), PLEUVILLE, POURSAC, PRESSIGNAC, ROUMAZIERES-LOUBERT, ROUSSINES, ROUZEDE, SAINT ADJUTORY, SAINT CHRISTOPHE, SAINT CLAUD, SAINT COUTANT, SAINT FRONT, SAINT GEORGES, SAINT GERMAIN DE CONFOLENS, SAINT GOURSON, SAINT GROUX, SAINT LAURENT DE CERIS, SAINT MAURICE DES LIONS, SAINT QUENTIN SUR CHARENTE, SAINT SULPICE DE RUFFEC, SAULGOND, SAUVAGNAC, SUAUX, SURIS, TAIZE AIZIE, TURGON, VALENCE, VENTOUSE, VERNEUIL, VIEUX-CERIER (LE), VIEUX-RUFFEC, VILLOGNON et VITRAC SAINT VINCENT.

La compétence eau potable est découpée en 8 services :

- **Argentor Lizonne** : concerne les communes de ADJOTS (LES), BIOUSSAC, BOUCHAGE (LE), NANTEUIL EN VALLEE, TAIZE AIZIE et VIEUX-RUFFEC
- **Aunac** : concerne les communes de AUNAC, BAYERS, CHENOMMET, CHENON, COUTURE, FONTCLAIREAU, FONTENILLE, JUILLE, LICHERES, LONNES, MAINE DE BOIXE, MANSLE, MOUTON, MOUTONNEAU, POURSAC, SAINT FRONT, SAINT GEORGES, SAINT GOURSON, SAINT SULPICE DE RUFFEC, VALENCE et VENTOUSE
- **Confolentais** : concerne les communes de ABZAC, ANSAC SUR VIENNE, BRIGUEUIL, BRILLAC, CHABRAC, CHIRAC, CONFOLENS, ESSE, ETAGNAC, EXIDEUIL, LESSAC, LESTERPS, MANOT, MONTROLLET, ORADOUR FANAIS, SAINT CHRISTOPHE, SAINT GERMAIN DE CONFOLENS, SAINT MAURICE DES LIONS et SAULGOND
- **Luxé** : concerne les communes de CELLETES, LUXE, SAINT GROUX et VILLOGNON
- **Montemboeuf** : concerne les communes de CHABANAIS, CHASSENON, CHERVES-CHATELARS, ECURAS, LESIGNAC-DURAND, LINDOIS (LE), MASSIGNAC, MAZEROLLES, MONTEMBOEUF, MOUZON, ORGEDEUIL, PERUSE (LA), PRESSIGNAC, ROUSSINES, ROUZEDE, SAINT ADJUTORY, SAINT QUENTIN SUR CHARENTE, SAUVAGNAC, SURIS, VERNEUIL et VITRAC SAINT VINCENT

- *Saint Claud* : concerne les communes de BEAULIEU SUR SONNETTE, CELLEFROUIN, CHAMPAGNE-MOUTON, CHASSIECQ, GENOUILLAC, GRAND-MADIEU (LE), LUSSAC, MAZIERES, NIEUIL, PARZAC, ROUMAZIERES-LOUBERT, SAINT CLAUD, SAINT LAURENT DE CERIS, SUAUX et TURGON
- *Vallée du Transon* : concerne les communes de ALLOUE, EPENEDE, HIESSE et PLEUVILLE
- *Vallée de l'Or* : concerne les communes de BENEST, SAINT COUTANT et VIEUX-CERIER (LE)

Le présent rapport fait une synthèse des données de l'ensemble des services.

■ CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE

Service	Mode de Gestion	Déléataire	Durée du contrat	Date de fin de contrat	Avenant au contrat initial
Argenton Lizonne	affermage	SAUR	10 ans	31 décembre 2025	-
Aunac	affermage	SAUR	12 ans	31 décembre 2023	oui
Confolentais	affermage	SAUR	13 ans et 10 mois	31 décembre 2028	-
Luxé	régie	-	-	-	-
Montemboeuf	affermage	SAUR	12	31 décembre 2026	-
Saint Claud	prestation de service	SAUR	10	31 décembre 2021	oui
Vallée du Transon	affermage	SAUR	14	31 décembre 2029	-
Vallée de l'Or	prestation de service	SAUR	12	30 juin 2022	-

■ PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE

- **Pour les territoires de : Argentor Lizonne, Aunac, Confolentais, Montemboeuf, Vallée du Transon :**

Les prestations confiées aux sociétés SAUR et AGUR sont les suivantes :

Gestion du service	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs
Mise en service	des branchements
Entretien	de l'ensemble des ouvrages
Renouvellement	des branchements, des canalisations <6m, des clôtures, des compteurs, des équipements électromécaniques

La collectivité prend en charge :

Gestion du service	application du règlement du service
Gestion des abonnés	accueil des usagers, facturation, recouvrement, traitement des doléances client
Renouvellement	de la voirie, des canalisations, des forages, des ouvrages de traitement, du génie civil

- **Pour les territoires de Saint Claud et de la Vallée de l'Or :**

Les prestations confiées à la société SAUR sont les suivantes :

Gestion du service	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs
Entretien	de l'ensemble des ouvrages, des branchements, des canalisations, des compteurs, des équipements électromécaniques, des ouvrages de traitement
Renouvellement	des canalisations <6m, des clôtures, des compteurs, des équipements électromécaniques, des ouvrages de traitement

La collectivité prend en charge :

Gestion des abonnés	facturation
Entretien	des forages
Renouvellement	de la voirie, des branchements, des canalisations, des captages, des forages, du génie civil

- **Pour le territoire de Luxé :**

La collectivité prend en charge :

Gestion du service	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs
Gestion des abonnés	accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client
Mise en service	des branchements
Entretien	de l'ensemble des ouvrages
Renouvellement	de l'ensemble des ouvrages
Prestations particulières	entretien des points de distribution publics

■ NOMBRE D'ABONNEMENTS

• *Argentor Lizonne :*

Abonnements	2015	2016	Variation
Nombre total d'abonnements	1 837	1 882	+2,45 %

Répartition des abonnés par commune

ADJOTS (LES)	285
BIOUSSAC	149
BOUCHAGE (LE)	102
CONDAC	2
NANTEUIL EN VALLEE	933
TAIZE AIZIE	336
VIEUX-RUFFEC	75
Total des abonnés	1 882

• *Aunac :*

Abonnements	2015	2016	Variation
Nombre total d'abonnements	3 442	3 439	-0,09 %

Répartition des abonnés par commune

AUNAC	215
BAYERS	91
BEAULIEU SUR SONNETTE	10
CHENOMMET	91
CHENON	101
COUTURE	120
FONTCLAIRAU	216
FONTENILLE	179
JUILLE	94
LICHERES	64
LONNES	97
MAINE DE BOIXE	236
MANSLE	971
MOUTON	122
MOUTONNEAU	67
POURSAC	137
PUYREAUX	21
SAINT FRONT	190
SAINT GEORGES	50
SAINT GOURSON	114
SAINT SULPICE DE RUFFEC	42
VALENCE	129
VENTOUSE	82
Total des abonnés	3 439

- **Confolentais :**

Abonnements	2015	2016	Variation
Nombre total d'abonnements	7 755	8 043	+3,71 %

Répartition des abonnés par commune

ABZAC	318
ANSAC SUR VIENNE	456
BRIGUEUIL	653
BRILLAC	377
CHABRAC	293
CHIRAC	427
CONFOLENS AVANT 2016	1 528
ESSE	310
ETAGNAC	511
EXIDEUIL	602
LESSAC	330
LESTERPS	301
MANOT	337
MONTROLLET	241
ORADOUR FANAIS	211
SAINT CHRISTOPHE	240
SAINT GERMAIN DE CONFOLENS	101
SAINT MAURICE DES LIONS	511
SAULGOND	296
Total des abonnés	8 043

- **Luxé :**

Abonnements	2015	2016	Variation
Nombre total d'abonnements	1 119	1 171	+4,65 %

Répartition des abonnés par commune

CELLETES	
LUXE	
ST GROUX	
VILLOGNON	
Total des abonnés	1 171

• **Montemboeuf :**

Abonnements	2015	2016	Variation
Nombre total d'abonnements	6 027	6 241	+3,55 %

Répartition des abonnés par commune

CHABANAIS	1 083
CHASSENON	529
CERVES-CHATELARS	272
ECURAS	651
LESIGNAC-DURAND	176
LINDOIS (LE)	243
MASSIGNAC	294
MAZEROLLES	206
MONTEMBOEUF	419
MOUZON	110
ORGEDEUIL	141
PERUSE (LA)	284
PRESSIGNAC	365
ROUSSINES	253
ROUZEDE	221
SAINT ADJUTORY	258
SAINT QUENTIN SUR CHARENTE	135
SAUVAGNAC	38
SURIS	185
VERNEUIL	62
VITRAC SAINT VINCENT	316
Total des abonnés	6 241

• **Saint Claud :**

Abonnements	2015	2016	Variation
Nombre total d'abonnements	5 686	5 755	+1,21 %

Répartition des abonnés par commune

AMBERNAC	6
BEAULIEU SUR SONNETTE	195
CELLEFROUIN	403
CHAMPAGNE-MOUTON	630
CHASSENEUIL SUR BONNIEURE	59
CHASSIECQ	130
GENOUILLAC	351
GRAND-MADIEU (LE)	123
LUSSAC	133
MAZIERES	64
NANTEUIL EN VALLEE	7
NIEUIL	523
PARZAC	125
ROUMAZIERES-LOUBERT	1 559
SAINT CLAUD	651
SAINT LAURENT DE CERIS	491
SUAUX	222
TURGON	69
VIEUX-CERIER (LE)	14
Total des abonnés	5 755

- **Vallée du Transon :**

Abonnements	2015	2016	Variation
Nombre total d'abonnements	882	889	+0,79 %

Répartition des abonnés par commune

ALLOUE	348
EPENEDE	137
HIESSE	154
PLEUVILLE	250
Total des abonnés	889

- **Vallée de l'Or :**

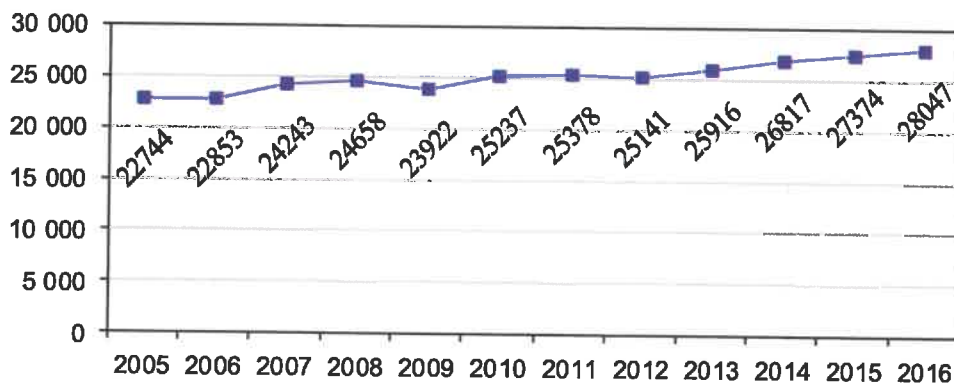
Abonnements	2015	2016	Variation
Nombre total d'abonnements	626	627	+0,16 %

Répartition des abonnés par commune

BENEST	351
SAINT COUTANT	174
VIEUX-CERIER (LE)	102
Total des abonnés	627

- **Total abonné sur le territoire syndical:**

Abonnements	2015	2016	Variation
Nombre total d'abonnements	27 374	28 047	+2,46 %

Evolution du nombre total d'abonnements


RESSOURCES EN EAU

• Points de prélèvement

Service	Ouvrage	Prélèvement 2016 [m ³]
Argenton Lizonne	Captage du MAS BIOUSSAC Prélèvement en nappe souterraine	-
	Captage de VIEUX RUFFEC VIEUX-RUFFEC Prélèvement en nappe souterraine	132 191
	Captage de PUYMENARD NANTEUIL EN VALLEE Prélèvement en nappe souterraine	92 733
Aunac	Source de la Mouvière MOUTONNEAU Prélèvement en nappe souterraine	788 155
	Forage de la Mouvière MOUTONNEAU Prélèvement en nappe souterraine	101 484
Confolentais	Barrage de L'ISSOIRE SAINT GERMAIN DE CONFOLENS Prélèvement d'eau de surface	1 266 788
Luxé	Captage de BASSE TERNE LUXE Prélèvement en nappe d'accompagnement	113 359
	Source de FONT DE FRENE (captage) LIGNE Prélèvement en nappe souterraine	
Montemboeuf	Prise d'eau de la Sechère ROUSSINES Prélèvement d'eau de surface	976 750
Saint Claud	Captage de Font Prouilly CHAMPAGNE-MOUTON Prélèvement en nappe souterraine	100 678
	Forage de BELLEVUE SAINT LAURENT DE CERIS Prélèvement en nappe souterraine	49 797
	Captage de L'AGE BRASSAC SUAUX Prélèvement en nappe souterraine	301 166
	Captage de LA LOUBERIE PARZAC Prélèvement en nappe souterraine	211 473
	Forage de CHAVAGNAC CELLEFROUIN Prélèvement en nappe souterraine	109 058
	Forage de LA SAILLE SUAUX Prélèvement en nappe souterraine	
	Forage de Dubreuil SUAUX	37 547
Vallée du Transon	Captage de LAVERGNE ALLOUE Prélèvement en nappe souterraine	141 478
	Forage CHEZ DOUCET HIESSE Prélèvement en nappe souterraine	33 687
Total des prélèvements [m³]		4 436 344

SIAEP NORD EST CHARENTE

- *Importations d'eau*

Service	Import depuis	Importé en 2015 [m³]	Importé en 2016 [m³]
Argenton Lizonne	SIAEA DE LA RÉGION DE CVRAY (86)	16	147
Confolentais	SAINT JUNIEN (87)	553	
	SIAEP NORD EST CHARENTE - Montemboeuf	5 912	
Luxé	SIAEP NORD EST CHARENTE - Aunac	3 430	406
Montemboeuf	SIAEP NORD EST CHARENTE - Confolentais	34 599	35 256
Saint Claud	CHASSENEUIL SUR BONNIEURE	1 338	333
	SIAEP NORD EST CHARENTE - Aunac	46 940	60 658
	SIAEP NORD EST CHARENTE - Argenton Lizonne	1 085	990
	SIAEP NORD EST CHARENTE - Montemboeuf	3 573	2 439
Vallée de l'Or	SIAEP NORD EST CHARENTE - Vallée de l'Or	273	540
	SIAEP NORD EST CHARENTE - Vallée du Transon	64 173	63 514

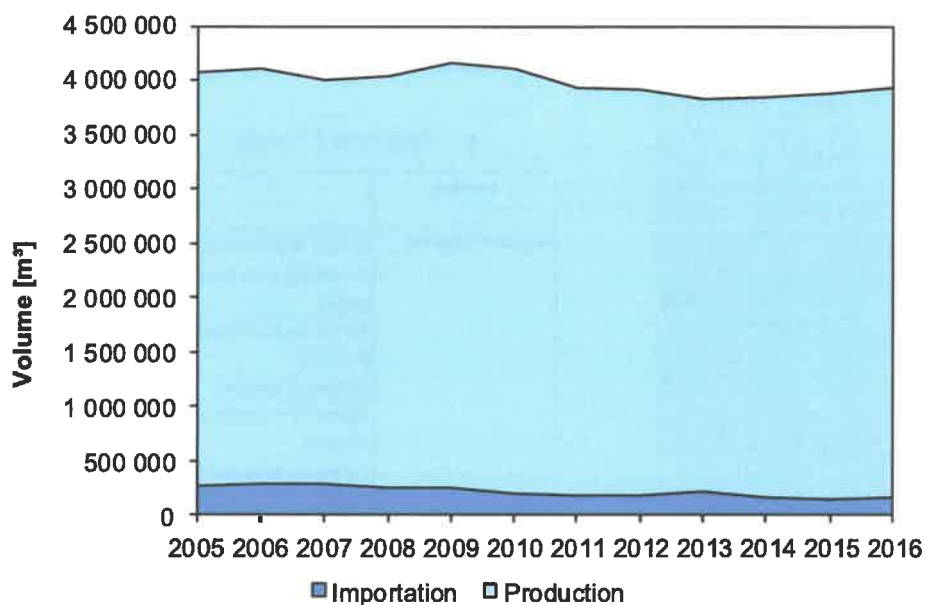
- *Volumes produits*

Service	Ouvrage	Production 2015 [m³]	Production 2016 [m³]	Variation 2015/2016
Argenton Lizonne	Station de production du MAS BIOUSSAC Traitement physico-chimique simple (ou désinfection seule)	71 822	23 519	-67,25 %
	Station de production de VIEUX RUFFEC VIEUX-RUFFEC Traitement complet	62 642	101 857	+62,60 %
	Station de production de PUYMENARD NANTEUIL EN VALLEE Traitement physico-chimique simple (ou désinfection seule)	111 663	91 391	-18,15 %
	Aunac	Station de traitement de la Mouvière MOUTONNEAU	616 468	679 339
Confolentais	Station de BELLEVUE SAINT GERMAIN DE CONFOLENS	1 056 798	1 049 678	-0,67 %
Luxé	Station de production de BASSE TERNE LUXE	75 389	64 423	-14,55 %
	FONT DE FRENE (Station) LIGNE	49 283	47 788	-3,03 %
Montemboeuf	LA SECHERE Production ROUSSINES	798 782	834 660	+4,49 %
Saint Claud	Station de traitement de Font Prouilly CHAMPAGNE-MOUTON Traitement physico-chimique simple (ou désinfection seule)	95 564	100 678	+5,35 %
	Station de production de BELLEVUE SAINT LAURENT DE CERIS Traitement physico-chimique simple (ou désinfection seule)	47 611	48 778	+2,45 %
	Station de production de L'AGE BRASSAC SUAUX Traitement physico-chimique simple (ou désinfection seule)	279 592	291 609	+4,30 %
	Station de production de LA LOUBERIE PARZAC Traitement complet	202 400	165 859	-18,05 %
	Station de production de CHAVAGNAC CELLEFROUIN	105 366	104 432	-0,89 %
	Forage de Dubreuil SUAUX			
	Vallée du Transon	Station de production de LAVERGNE ALLOUE Traitement complet	138 216	141 540
	Station de production CHEZ DOUCET HIESSE Traitement physico-chimique simple (ou désinfection seule)	26 896	30 144	+12,08 %

• Total des volumes d'eau potable

Total des ressources [m ³]	2015	2016	Variation	Répartition des ressources (2016)
Ressources propres	3 738 492	3 775 695	+1,00 %	95,7 %
Importations	161 892	171 419	+5,88 %	4,3 %
Total général	3 900 384	3 947 114	+1,02 %	

• Evolution des volumes d'eau potable produits et importés



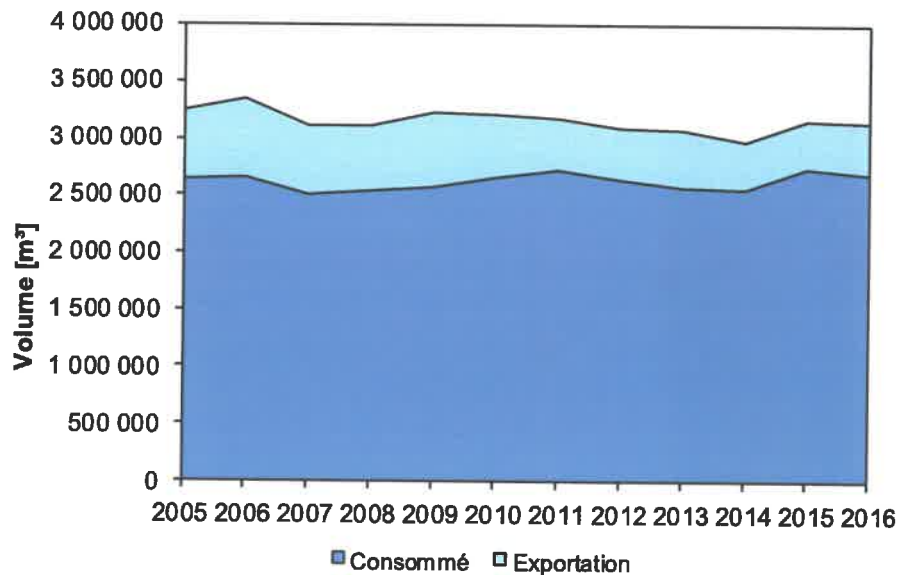
■ VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET VENDUS

Volumes [m ³]	2015	2016	Variation
Volume produit	3 738 492	3 775 695	+1,00 %
Volume importé	161 892	171 419	+5,88 %
Volume exporté	- 415 708	- 454 339	+9,29 %
Volume mis en distribution	3 484 676	3 492 775	+0,23 %
Volume vendu aux abonnés domestiques	2 741 664	2 686 538	-2,01 %
Volume total vendu aux abonnés	2 741 664	2 686 538	-2,01 %

La consommation moyenne par abonnement domestique est de : 97 m³ par an. Elle était de 100 m³ en 2015.

• *Détail des exportations d'eau*

Service	Export vers	Exporté en 2015 [m ³]	Exporté en 2016 [m ³]
Argentor Lizonne	SIAEP NORD EST CHARENTE - Saint Claud		990
	SIAEP NORD OUEST CHARENTE - Val de Roche		1 487
Aunac	SIAEP DE LUXE - Luxé	3 430	406
	SIAEP NORD EST CHARENTE - Saint Claud	46 940	60 658
	SIAEP NORD OUEST CHARENTE - Villefagnan	129 707	142 958
Confolentais	BUSSIERE BOFFY (87)	632	458
	GAJOURBERT (87)	10 356	11 049
	SAINT JUNIEN (87)	627	546
	SIAEP NORD EST CHARENTE - Montemboeuf	36 347	34 109
Montemboeuf	SEP DU CONFOLENTAIS - Confolentais	5 912	6 718
	SIAEP DE LA REGION DE SAINT CLAUD - Saint Claud	3 573	2 439
	SIAEP DE TARDOIRE BONNIEURE - Montbron Eymouthiers	49 159	56 444
	SIAEP DU KARST DE LA CHARENTE - Montbron Eymouthiers	26 295	31 760
	SIAEP DU VAL DE TARDOIRE	37 463	39 460
Saint Claud	AMBERNAC	708	552
	CHASSENEUIL SUR BONNIEURE	113	251
Vallée du Transon	SIAEP DE LA VALLEE DE L'OR - Vallée de l'Or Station de suppression de SAINT-COUTANT (via Station de production de LAVERGNE)	64 173	63 514
Vallée de l'Or	SIAEP DE LA REGION DE SAINT CLAUD - Saint Claud	273	540
Volume total exporté		- 415 708	- 454 339

 • *Evolution des volumes vendus aux abonnés et exportés*


■ **LONGUEUR DU RESEAU**

Linéaire du réseau hors branchements en km.

Service	2015	2016	Variation%
Argentor Lizonne	192,1	192,0	-0,04 %
Aunac	204,6	205,0	+0,22 %
Confolentals	799,1	799,0	-0,02 %
Luxé	54,0	54,0	0,00 %
Montemboeuf	582,5	581,0	-0,25 %
Saint Claud	404,9	415,0	+2,49 %
Vallée du Transon	132,1	132,0	-0,05 %
Vallée de l'Or	66,0	66,0	-0,07 %
TOTAL	2 435,3	2 444,0	+0,36 %

■ Tarification et recettes du service public de l'eau potable

■ FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.
Tous les services sont assujettis à la TVA.

- *Part collectivité*

L'assemblée délibérante vote les tarifs concernant la part collectivité.
Les délibérations qui ont fixé les tarifs en vigueur sont les suivantes :

Service	Date de la délibération
Argenter Lizonne	10/12/2015
Aunac	10/09/2015
Confolentais	12/10/2016
Luxé	18/12/2014
Montemboeuf	29/09/2010
Saint Claud	19/10/2016
Vallée du Transon	15/12/2015
Vallée de l'Or	11/09/2009

- *Part délégataire*

Les tarifs concernant la part de la fermière sont fixés pour chaque contrat et indexés
annuellement par application aux tarifs de base d'un coefficient défini au contrat
afférent :

	Tarif de base établi au	Variation en % par rapport aux tarifs de base
Argenter Lizonne	1 ^{er} juin 2015	0,05 %
Aunac	1 ^{er} juin 2011	4,19 %
Confolentais	1 ^{er} juin 2014	0,73 %
Montemboeuf	1 ^{er} juin 2014	0,95 %
Vallée du Transon	1 ^{er} juin 2015	0,56 %

■ REMUNERATION DES PRESTATAIRES

La rémunération de la société SAUR est calculée conformément au contrat de
prestation de service.

	Rémunération de base établi au	Variation en % par rapport à la rémunération de base
Saint Claud	1 ^{er} janvier 2014	5,82 %
Vallée de l'Or	1 ^{er} juin 2015	%

■ PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE

Le prix du service comprend :

- Une partie fixe ou abonnement
- Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable

Les abonnements sont payables d'avance semestriellement.

Les volumes sont relevés annuellement.

Les consommations sont payables au vu du relevé. Les facturations intermédiaires sont basées sur une consommation estimée.

● *Redevance de pollution domestique*

La redevance de pollution domestique est reversée à l'agence de l'eau. Son montant, en € par m³, est calculé chaque année par l'agence de l'eau.

Elle est unique sur l'ensemble du syndicat.

	1 ^{er} jan 2016	1 ^{er} jan 2017
Redevance de pollution domestique		
Agence de l'eau Adour Garonne		
Argenton Lizonne	0,3150	0,3200
Aunac	0,3150	0,3200
Luxé	0,3150	0,3200
Montemboeuf – hors Chabanais, Chassenon, La Péruse, Pressignac	0,3150	0,3200
Saint Claud	0,3150	0,3200
Vallée du Transon - hors Hiesse	0,3150	0,3200
Vallée de l'Or	0,3150	0,3200
Redevance de pollution domestique		
Agence de l'eau Loire Bretagne		
Montemboeuf – Chabanais, Chassenon, La Péruse, Pressignac	0,2300	0,2300
Vallée du Transon - Hiesse	0,2300	0,2300

AR PREFECTURE

016-200054047-20180326-2018_03_26_09-DE
Regu le 30/03/2018

■ LE PRIX DE L'EAU y compris Redevance pollution service de la Vallée de l'Or

● Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 ^{er} jan 2016	1 ^{er} jan 2017	Variation
Part de la collectivité Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	68,60	68,60	0,00 %
	Abonnement secondaire	34,30	34,30	0,00 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	1,43	1,43	0,00 %
Redevances et taxes	Syndicat d'harmonisation [€/m ³]	0,0051	0,0051	0,00 %
	Redevance de pollution domestique	0,315	0,32	+1,59 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

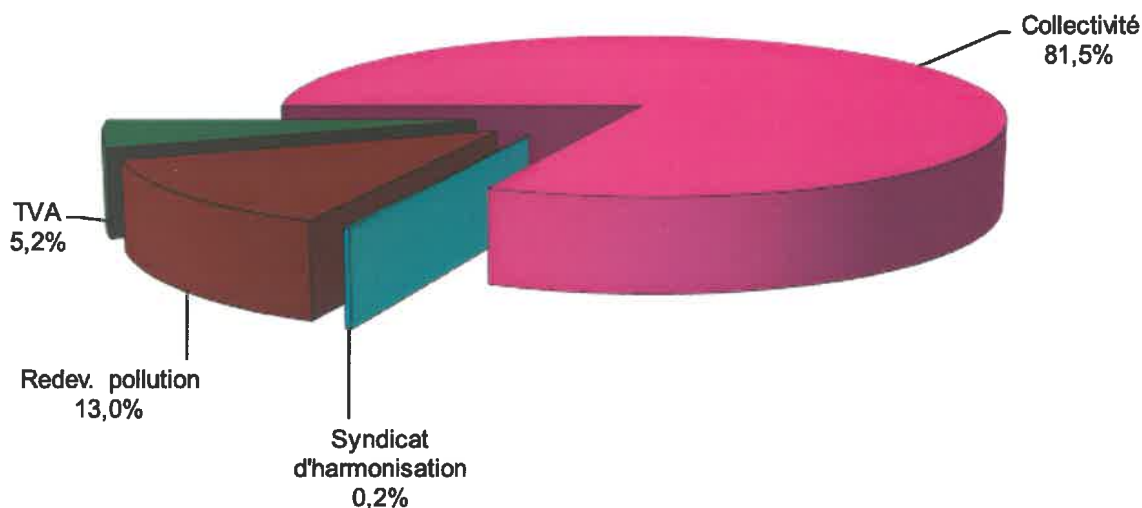
● Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} jan 2016	1 ^{er} jan 2017	Variation
Collectivité	240,20	240,20	0,00 %
Syndicat d'harmonisation	0,61	0,61	0,00 %
Redevance de pollution domestique	37,80	38,40	+1,59 %
TVA	15,32	15,36	+0,26 %
Total [€ TTC]	293,93	294,57	+0,22 %

Variation COLLECTIVITE (HT)
0,00 %

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ : 2,45 €/m³
 Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m³ : 0,0025 €/l

Répartition au 1er janvier 2017



■ LE PRIX DE L'EAU y compris Redevance pollution service d'Aunac

● Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 ^{er} jan 2016	1 ^{er} jan 2017	Variation
Part de l'exploitant				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	31,05	32,30	+4,03 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0,503	0,5176	+2,90 %
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	58,18	58,18	0,00 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0,638	0,638	0,00 %
Redevances et taxes				
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m ³]	0,105	0,105	0,00 %
	Redevance de pollution domestique	0,315	0,32	+1,59 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

● Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} jan 2016	1 ^{er} jan 2017	Variation
Exploitant	91,41	94,41	+3,28 %
Collectivité	134,74	134,74	0,00 %
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	12,60	12,60	0,00 %
Redevance de pollution domestique	37,80	38,40	+1,59 %
TVA	15,21	15,41	+1,31 %
Total [€ TTC]	291,76	295,56	+1,30 %

Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)
+1,33 %

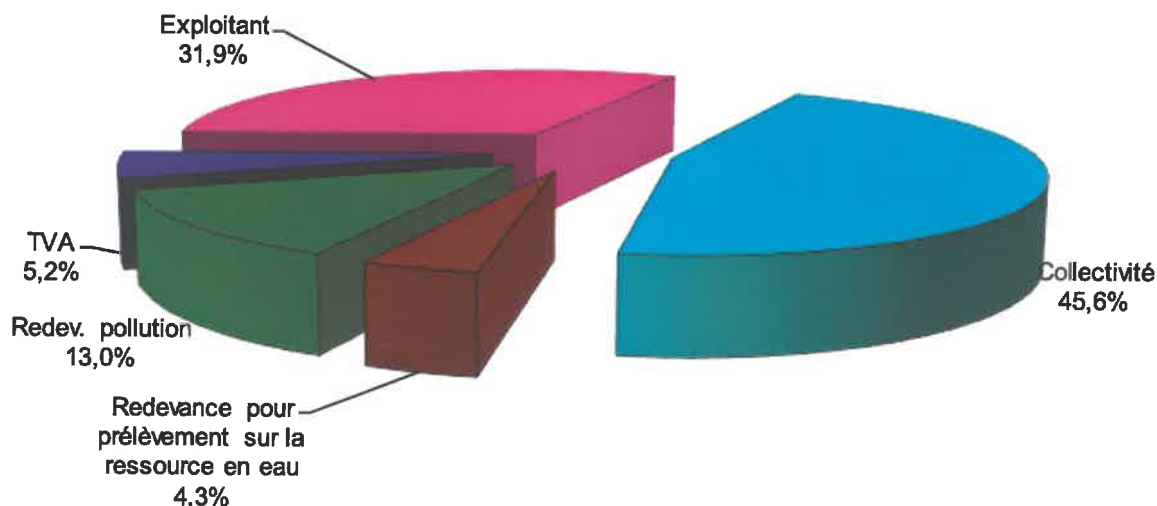
Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :

2,46 €/m³

Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m³ :

0,0025 €/l

Répartition au 1er janvier 2017



■ LE PRIX DE L'EAU y compris Redevance pollution service de St Claud

● Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 ^{er} jan 2016	1 ^{er} jan 2017	Variation
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	70,00	70,00	0,00 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	1,43	1,43	0,00 %
Redevances et taxes				
	Redevance de pollution domestique	0,315	0,32	+1,59 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

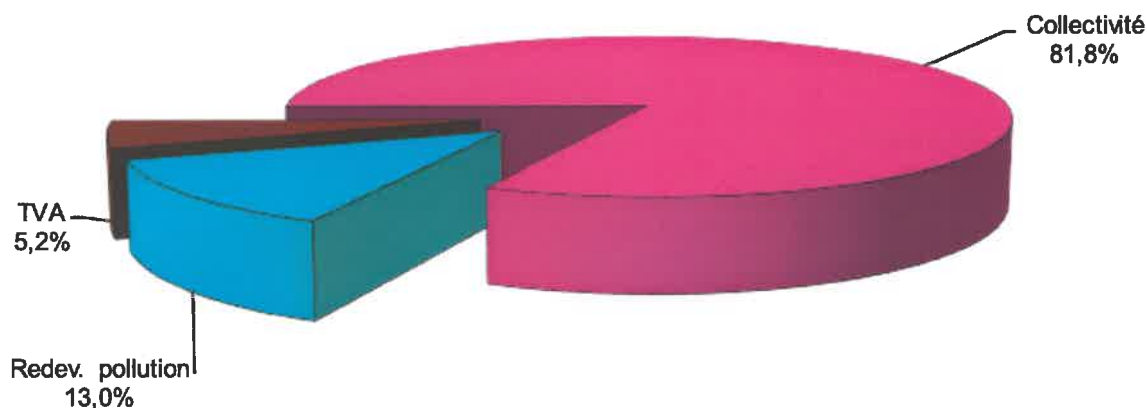
● Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} jan 2016	1 ^{er} jan 2017	Variation
Collectivité	241,60	241,60	0,00 %
Redevance de pollution domestique	37,80	38,40	+1,59 %
TVA	15,37	15,40	+0,20 %
Total [€ TTC]	294,77	295,40	+0,21 %

Variation COLLECTIVITE (HT)
0,00 %

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ : 2,46 €/m³
 Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m³ : 0,0025 €/l

Répartition au 1er janvier 2017



■ LE PRIX DE L'EAU pour CHABANAIS, CHASSENON, PERUSE (LA), PRESSIGNAC

● Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 ^{er} jan 2016	1 ^{er} jan 2017	Variation
Part de l'exploitant Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	40,18	40,38	+0,50 %
	Abonnement secondaire le m ³	40,18		
Part proportionnelle [€ HT/m ³]		0,649	0,652	+0,46 %
Part de la collectivité Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	42,05	42,05	0,00 %
	Abonnement secondaire le m ³	7,46		
Part proportionnelle [€ HT/m ³]		0,82	0,82	0,00 %
Redevances et taxes	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m ³]	0,085	0,085	0,00 %
	Redevance de pollution domestique	0,23	0,23	0,00 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

● Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} jan 2016	1 ^{er} jan 2017	Variation
Exploitant	118,06	118,62	+0,47 %
Collectivité	140,45	140,45	0,00 %
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	10,20	10,20	0,00 %
Redevance de pollution domestique	27,60	27,60	0,00 %
TVA	16,30	16,33	+0,18 %
Total [€ TTC]	312,61	313,20	+0,19 %

Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)
+0,22 %

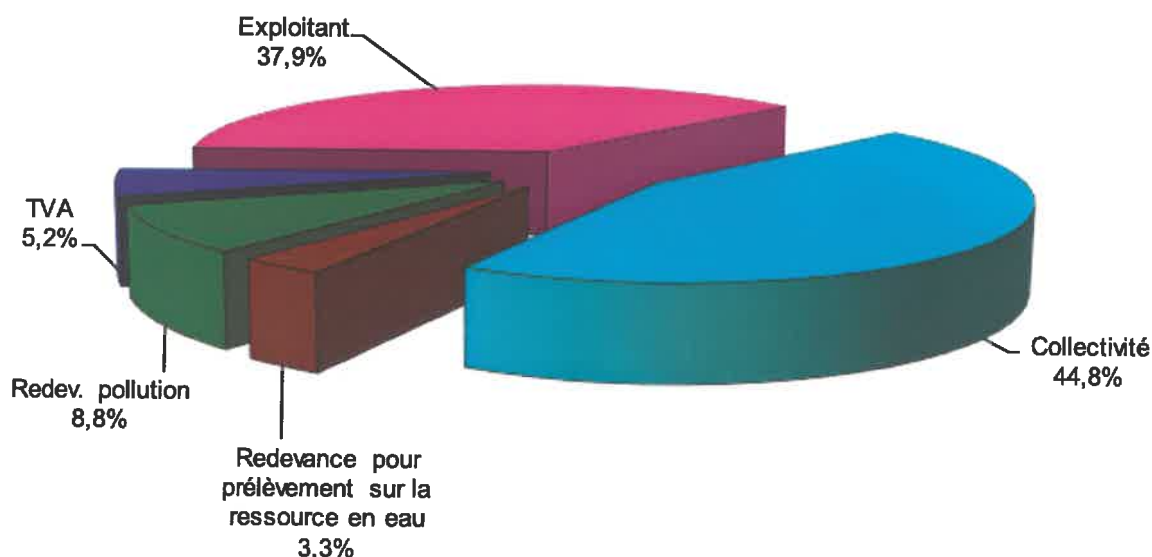
Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :

2,61 €/m³

Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m³ :

0,0026 €/l

Répartition au 1er janvier 2017



■ **LE PRIX DE L'EAU pour CHERVES-CHATELARS, ECURAS, LESIGNAC-DURAND, LINDOIS (LE), MASSIGNAC, MAZEROLLES, MONTEMBOEUF, MOUZON, ORGEDEUIL, ROUSSINES, ROUZEDE, SAINT ADJUTORY, SAINT QUENTIN SUR CHARENTE, SAUVAGNAC, SURIS, VERNEUIL, VITRAC SAINT VINCENT**

● *Evolution du tarif de l'eau*

	Désignation	1 ^{er} jan 2016	1 ^{er} jan 2017	Variation
Part de l'exploitant Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	40,18	40,38	+0,50 %
	Abonnement secondaire le m ³	40,18 0,649	0,652	+0,46 %
Part de la collectivité Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	42,05	42,05	0,00 %
	Abonnement secondaire le m ³	7,46 0,82	0,82	0,00 %
Redevances et taxes	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m ³]	0,085	0,085	0,00 %
	Redevance de pollution domestique	0,315	0,32	+1,59 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

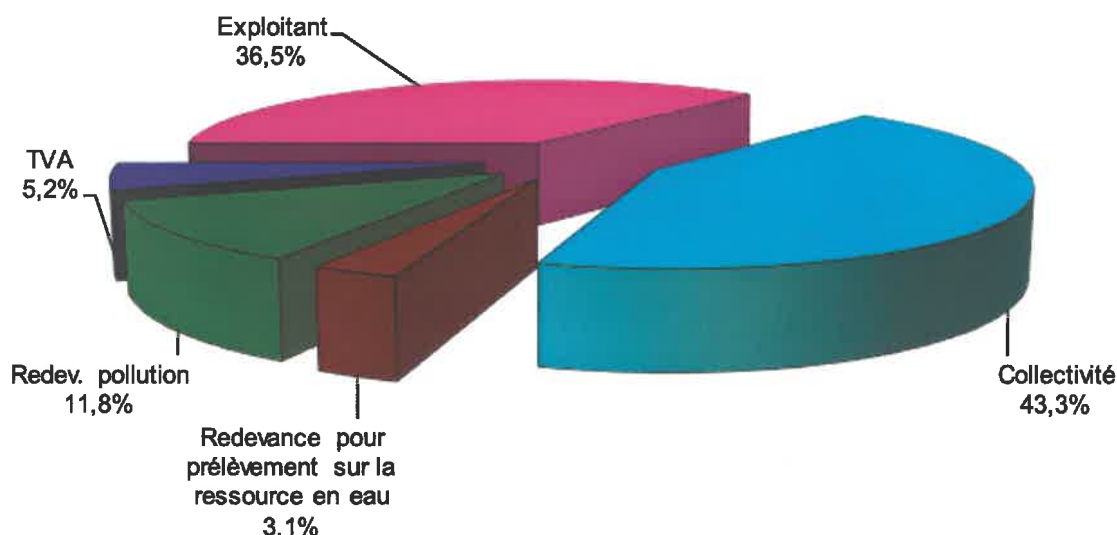
● *Composantes de la facture d'un usager de 120 m³*

	1 ^{er} Jan 2016	1 ^{er} Jan 2017	Variation
Exploitant	118,06	118,62	+0,47 %
Collectivité	140,45	140,45	0,00 %
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	10,20	10,20	0,00 %
Redevance de pollution domestique	37,80	38,40	+1,59 %
TVA	16,86	16,92	+0,36 %
Total [€ TTC]	323,37	324,59	+0,38 %

Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)
+0,22 %

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ : 2,70 €/m³
 Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m³ : 0,0027 €/l

Répartition au 1er janvier 2017



■ LE PRIX DE L'EAU y compris Redevance pollution service Confolentais

● Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 ^{er} jan 2016	1 ^{er} jan 2017	Variation
Part de l'exploitant				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	35,11	34,74	-1,05 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³] (tranches en m ³ /an)	N° 1 (0 à 6 000 m ³)	0,6621	0,6552	-1,04 %
	N° 2 (au-delà de 6 000 m ³)	0,6621	0,6552	-1,04 %
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	54,89	45,26	-17,54 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³] (tranches en m ³ /an)	N° 1 (0 à 6 000 m ³)	0,4579	0,4648	+1,51 %
	N° 2 (au-delà de 6 000 m ³)	0,1379	0,1448	+5,00 %
Redevances et taxes				
	Syndicat d'harmonisation [€/m ³]	0,0055	0,0055	0,00 %
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m ³]	0,054	0,054	0,00 %
	Redevance de pollution domestique	0,23	0,23	0,00 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

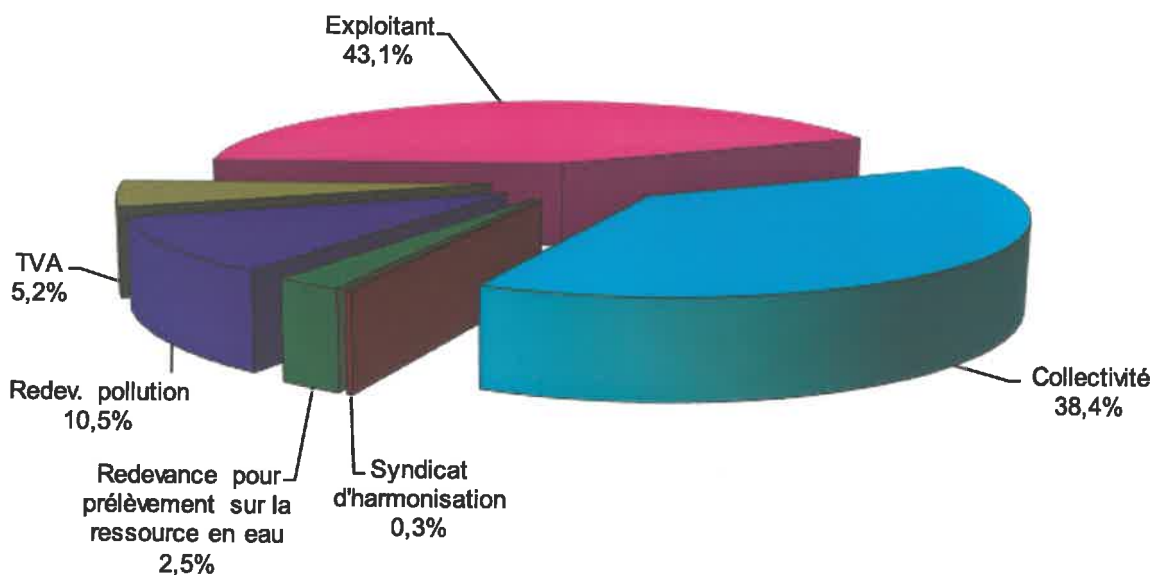
● Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} jan 2016	1 ^{er} jan 2017	Variation
Exploitant	114,56	113,36	-1,05 %
Collectivité	109,84	101,04	-8,01 %
Syndicat d'harmonisation	0,66	0,66	0,00 %
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	6,48	6,48	0,00 %
Redevance de pollution domestique	27,60	27,60	0,00 %
TVA	14,25	13,70	-3,86 %
Total [€ TTC]	273,39	262,84	-3,86 %

Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)
-4,46 %

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ : 2,19 €/m³
 Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m³ : 0,0022 €/l

Répartition au 1er janvier 2017



■ LE PRIX DE L'EAU y compris Redevance pollution service de l'Argentor Lizonne

• Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 ^{er} jan 2016	1 ^{er} jan 2017	Variation
Part de l'exploitant				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire * le m ³	58,00	57,97	-0,05 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]		0,790	0,790	0,00 %
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire * le m ³	42,00	42,03	+0,07 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]		0,68	0,68	0,00 %
Redevances et taxes				
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m ³]	0,05	0,05	0,00 %
	Redevance de pollution domestique TVA	0,315 5,5 %	0,32 5,5 %	+1,59 %

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

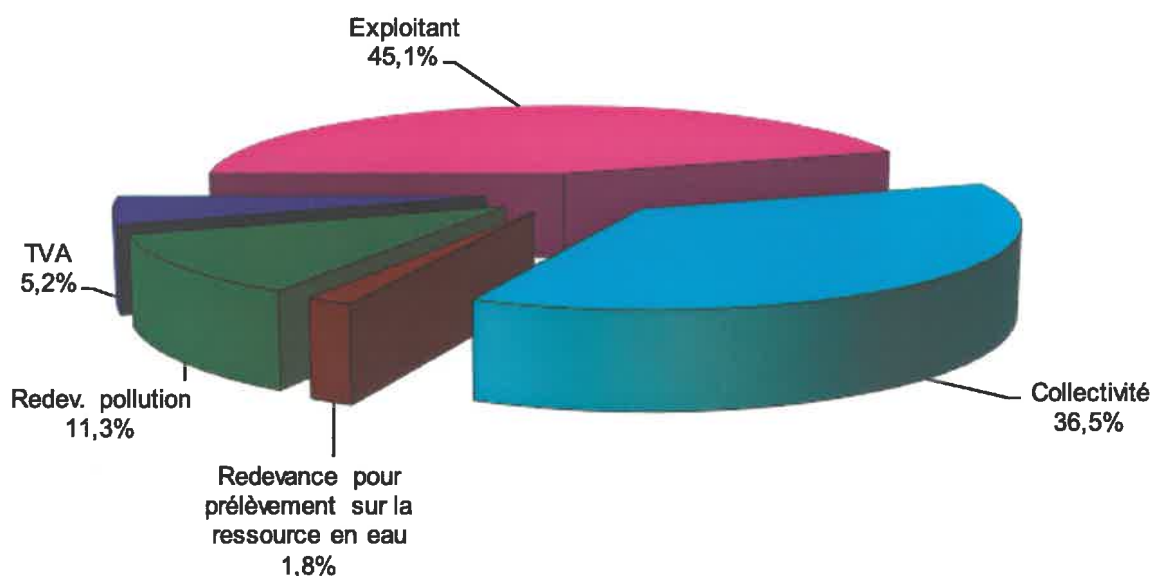
	1 ^{er} jan 2016	1 ^{er} jan 2017	Variation
Exploitant	152,80	152,77	-0,02 %
Collectivité	123,60	123,63	+0,02 %
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	6,00	6,00	0,00 %
Redevance de pollution domestique	37,80	38,40	+1,59 %
TVA	17,61	17,64	+0,17 %
Total [€ TTC]	337,81	338,44	+0,19 %

Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)
0,00 %

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :
Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m³ :

2,82 €/m³
0,0028 €/l

Répartition au 1er janvier 2017



■ LE PRIX DE L'EAU pour ALLOUE, EPENEDE, PLEUVILLE

• Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 ^{er} jan 2016	1 ^{er} jan 2017	Variation
Part de l'exploitant				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	55,00	55,31	+0,56 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0,663	0,667	+0,60 %
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	39,70	39,70	0,00 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0,90	0,90	0,00 %
Redevances et taxes				
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m ³]	0,08	0,08	0,00 %
	Redevance de pollution domestique	0,315	0,32	+1,59 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

• Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} jan 2016	1 ^{er} jan 2017	Variation
Exploitant	134,56	135,35	+0,59 %
Collectivité	147,70	147,70	0,00 %
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	9,60	9,60	0,00 %
Redevance de pollution domestique	37,80	38,40	+1,59 %
TVA	18,13	18,21	+0,44 %
Total [€ TTC]	347,79	349,26	+0,42 %

Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)
+0,28 %

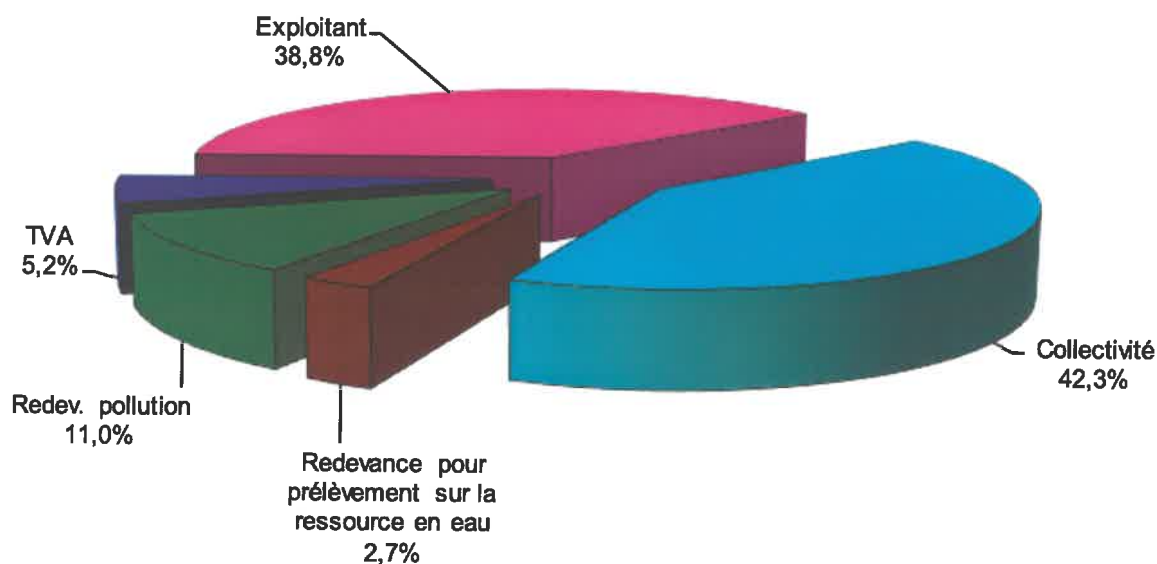
Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :

2,91 €/m³

Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m³ :

0,0029 €/l

Répartition au 1er janvier 2017



■ LE PRIX DE L'EAU pour HIESSE

● Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 ^{er} jan 2016	1 ^{er} jan 2017	Variation
Part de l'exploitant				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	55,00	55,31	+0,56 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0,663	0,667	+0,60 %
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	39,70	39,70	0,00 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0,90	0,90	0,00 %
Redevances et taxes				
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m ³]	0,08	0,08	0,00 %
	Redevance de pollution domestique	0,23	0,23	0,00 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

● Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} jan 2016	1 ^{er} jan 2017	Variation
Exploitant	134,56	135,35	+0,59 %
Collectivité	147,70	147,70	0,00 %
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	9,60	9,60	0,00 %
Redevance de pollution domestique	27,60	27,60	0,00 %
TVA	17,57	17,61	+0,23 %
Total [€ TTC]	337,03	337,86	+0,25 %

Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)
+0,28 %

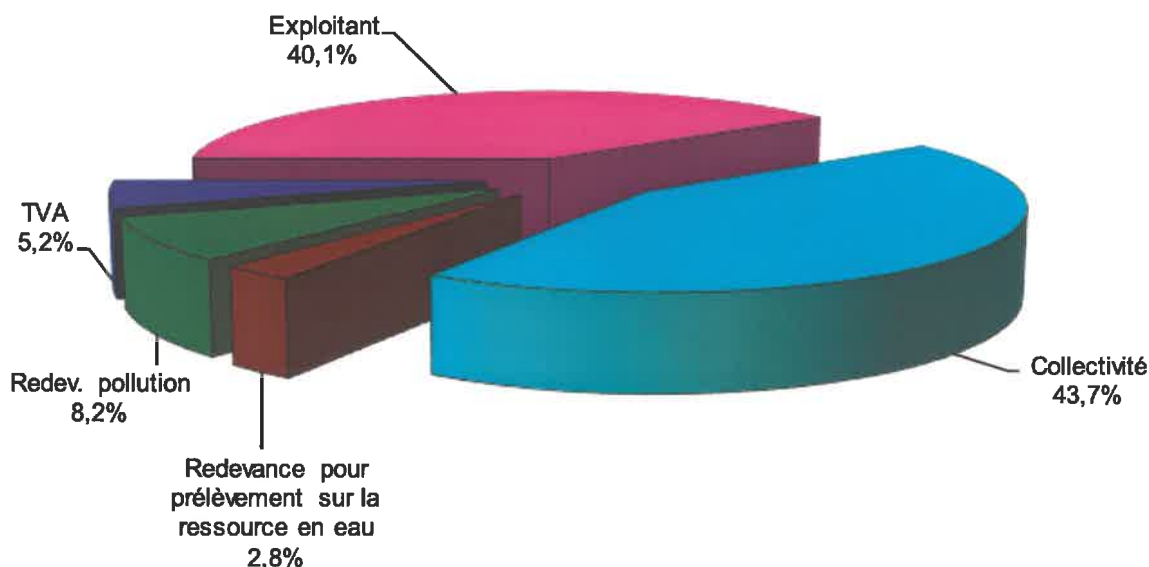
Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :

2,82 €/m³

Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m³ :

0,0028 €/l

Répartition au 1er janvier 2017



■ LE PRIX DE L'EAU y compris Redevance pollution

Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 ^{er} jan 2016	1 ^{er} jan 2017	Variation
Part de la collectivité Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	103,27	103,27	0,00 %
	Abonnement secondaire	34,79	34,79	0,00 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	1,30	1,30	0,00 %
Redevances et taxes	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m ³]	0,10	0,10	0,00 %
	Redevance de pollution domestique	0,315	0,32	+1,59 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

• Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} jan 2016	1 ^{er} jan 2017	Variation
Collectivité	259,27	259,27	0,00 %
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	12,00	12,00	0,00 %
Redevance de pollution domestique	37,80	38,40	+1,59 %
TVA	17,00	17,03	+0,18 %
Total [€ TTC]	326,07	326,70	+0,19 %

Variation COLLECTIVITE (HT)
0,00 %

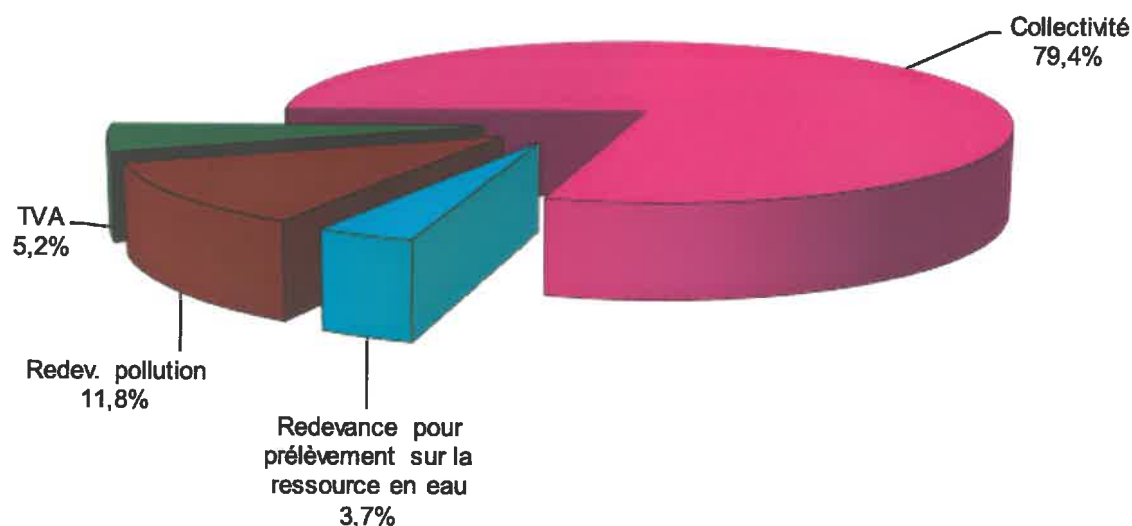
Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :

2,72 €/m³

Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m³ :

0,0027 €/l

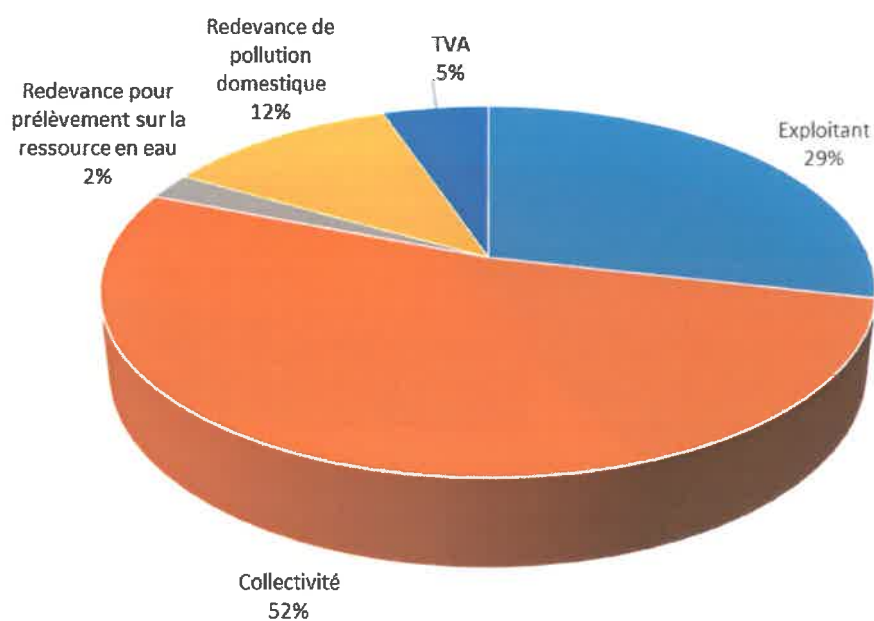
Répartition au 1er janvier 2017



■ SYNTHÈSE DES TARIFS PAR SERVICE POUR UN USAGER CONSOMMANT 120 M³

● Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

Service	Exploitant	Collectivité	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	Redevance de pollution domestique	TVA	Total [€ TTC]	Abonnés
VALLEE DE L'OR		240,81		38,40	15,36	294,57	626
AUNAC	94,41	134,74	12,60	38,40	15,41	295,56	3439
ST CLAUD	0,00	241,60		38,40	15,40	295,40	5755
MONTEMBOEUF LB	118,62	140,45	10,20	27,60	16,33	313,20	2261
MONTEMBOEUF AG	118,62	140,45	10,20	38,40	16,92	324,59	3766
CONFOLENTAIS	113,36	101,70	6,48	27,60	13,70	262,84	8043
ARGENTOR	152,77	123,63	6,00	38,40	17,64	338,44	1882
TRANSON AG	135,35	147,70	9,60	38,40	18,21	349,26	735
TRANSON LB	135,35	147,70	9,60	27,60	17,61	337,86	154
LUXE	0,00	259,27	12,00	38,40	17,03	326,70	1171
MOYENNE (Pondérée par le nbre d'abonnés)	84,77	155,81	6,86	34,34	15,50	297,27	27 832



■ RECETTES D'EXPLOITATION

• Argentor Lizonne

Recettes de la collectivité

	2015	2016	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	448 444,11 €	211 816,92 €	-52,77 %
dont abonnements	182 669,95 €	103 823,91 €	-43,16 %
Total recettes de vente d'eau	448 444,11 €	211 816,92 €	-52,77 %
Autres recettes			
Autres prestations aux abonnés	8 721,05 €	13 275,23 €	
Taxes et redevances	56 873,05 €	8 101,76 €	
Loyers	5 521,14 €	5 590,23 €	
Total des recettes	519 559,35 €	238 784,14 €	

Recettes de l'exploitant

	2016
Recettes de vente d'eau	
Recettes vente d'eau domestiques	236 226,71 €
dont abonnements	109 156,00 €
Recettes de volume exporté	1 983,30 €
Total recettes de vente d'eau	238 210,01 €

• Aunac

Recettes de la collectivité

	2015	2016	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	374 557,36 €	384 688,60 €	+2,70 %
dont abonnements	188 477,93 €	190 996,72 €	+1,34 %
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	- 3 410,54 €	- 13 712,25 €	-302,06 %
Recettes de volume exporté	617,40 €	73,08 €	-88,16 %
Total recettes de vente d'eau	371 764,22 €	371 049,43 €	-0,19 %

Recettes de l'exploitant

	2015	2016	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	261 431,08 €	272 656,18 €	+4,29 %
dont abonnements	112 390,39 €	116 638,96 €	+3,78 %
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	- 351,18 €	- 753,52 €	-114,57 %
Recettes de volume exporté	43 717,40 €	49 781,36 €	+13,87 %
Total recettes de vente d'eau	304 797,30 €	321 684,02 €	+5,54 %

- *Confolentais*

Recettes de la collectivité

	2015	2016	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	3 210 263,64 €	2 592 475,29 €	-19,24 %
dont abonnements		1 104 021,90 €	
Total recettes de vente d'eau	3 210 263,64 €	2 592 475,29 €	-19,24 %

Recettes de l'exploitant

	2016
Recettes de vente d'eau	
Recettes vente d'eau domestiques	772 697,00 €
dont abonnements	285 021,00 €
Recettes de volume exporté	16 643,99 €
Total recettes de vente d'eau	789 340,99 €
Autres recettes	
Recettes liées aux travaux	50 616,79 €
Autres recettes	10 341,00 €
Total des recettes	850 298,78 €

- *Luxé*

Recettes de la collectivité

	2015	2016	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	234 646,87 €	226 359,00 €	-3,53 %
Total recettes de vente d'eau	234 646,87 €	226 359,00 €	-3,53 %

- *Montemboeuf*

Recettes de la collectivité

	2015	2016	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	694 203,07 €	692 879,46 €	-0,19 %
dont abonnements	241 959,23 €	243 654,74 €	+0,70 %
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	1 306,71 €	- 6 865,62 €	-625,41 %
Recettes de volume exporté	36 774,60 €	41 046,30 €	+11,62 %
Total recettes de vente d'eau	732 284,38 €	727 060,14 €	-0,71 %

Recettes de l'exploitant

	2015	2016	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	623 653,52 €	625 393,30 €	+0,28 %
dont abonnements	251 024,86 €	253 528,88 €	+1,00 %
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	- 959,17 €		
Recettes de volume exporté	49 032,80 €	55 002,04 €	+12,17 %
Total recettes de vente d'eau	671 727,15 €	680 395,34 €	+1,29 %

- *Saint Claud*

Recettes de la collectivité

	2015	2016	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	1 272 236,54 €	1 460 133,70 €	+ 12,87 %
Total recettes de vente d'eau	1 272 236,54 €	1 460 133,70 €	+ 12,87 %
Autres recettes			
Loyers	5 400,00 €	12 239,75 €	+ 55,88 %
Total des recettes	1 277 636,54 €	1 472 373,45 €	+ 13,23 %

- Vallée du Transon

Recettes de la collectivité

	2015	2016	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	91 202,36 €	111 229,7 €	+21,96 %
dont abonnements	27 835,65 €	35 289,39 €	+26,78 %
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	- 547,12 €	- 2 251,1 €	-311,45 %
Recettes de volume exporté	7 059,03 €	6 986,54 €	
Total recettes de vente d'eau	97 714,27 €	115 965,14 €	+18,68 %

Recettes de l'exploitant

	2015	2016	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	112 505,31 €	104 850,26 €	-6,80 %
dont abonnements	53 002,62 €	48 892,66 €	-7,75 %
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	- 96,52 €	- 301,86 €	-212,74 %
Recettes de volume exporté	22 377,13 €	22 229,9 €	
Total recettes de vente d'eau	134 785,92 €	126 778,3 €	-5,94 %

- Vallée de l'Or

Recettes de la collectivité

	2015	2016	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	137 777,43 €	115 562,52 €	-16,12 %
Total recettes de vente d'eau	137 777,43 €	115 562,52 €	-16,12 %

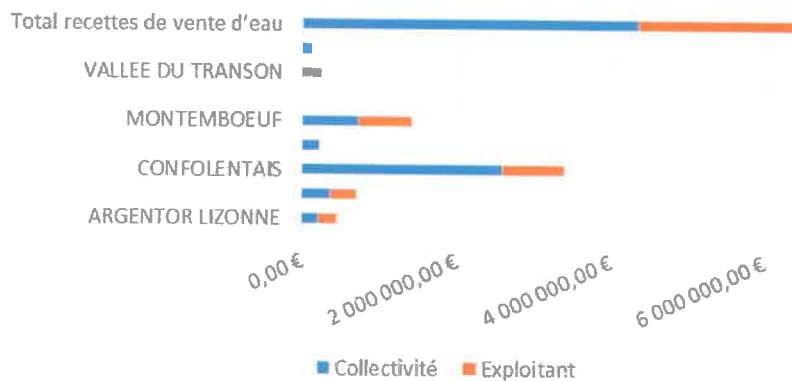
- Synthèse des recettes d'exploitation

Recettes de la collectivité

	2015	2016	Variation
ARGENTOR LIZONNE	448 444,11 €	211 816,92 €	-52,77 %
AUNAC	371 764,22 €	371 049,43 €	-0,19 %
CONFOLENTAIS	3 210 263,64 €	2 592 475,29 €	-19,24 %
LUXE	234 646,87 €	226 359,00 €	-3,53 %
MONTEMBOEUF	732 284,38 €	727 060,14 €	-0,71 %
ST CLAUD	1 272 236,54 €	1 460 133,70 €	+14,77%
VALLEE DU TRANSON	97 714,27 €	115 965,14 €	+18,68 %
VALLEE DE L'OR	137 777,43 €	115 562,52 €	-16,12 %
Total recettes de vente d'eau	6 505 131,46 €	4 360 288,44 €	

Recettes des exploitants

	2015	2016	Variation
ARGENTOR LIZONNE	-	238210,01 €	-
AUNAC	304 797,30 €	321 684,02 €	+5,54 %
CONFOLENTAIS	-	789 340,99 €	-
MONTEMBOEUF	671 727,15 €	680 395,34 €	+1,29 %
VALLEE DU TRANSON	134 785,92 €	126 778,30 €	-5,94 %
Total recettes de vente d'eau	1 111 310,37 €	2 156 408,66 €	

Recettes globales de vente d'eau


■ DEPENSES PARTICULIERES DE LA COLLECTIVITE

- *Saint Claud*

	2015	2016	Variation
Rémunération du prestataire	484 341,72 €	490 210,13 €	+1,20 %

- *Vallée de l'Or*

	2015	2016	Variation
Dépenses de volume importé	38 031,31 €	34 570,00 €	-9,10 %
Rémunération du prestataire	24 344,82 €	26 304,14 €	+8,05 %

■ Indicateurs de performance du service de l'eau potable

■ QUALITE DE L'EAU

Les données relatives à la qualité de l'eau distribuée définies par l'article D.1321-103 du Code de la Santé Publique sont indiquées dans le rapport établi et transmis par l'ARS. Parallèlement l'exploitant vérifie la qualité de l'eau distribuée, par des analyses menées dans le cadre de l'autocontrôle.

■ PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

0%	aucune action
20%	études environnementale et hydrogéologique en cours
40%	avis de l'hydrogéologue rendu
50%	dossier déposé en préfecture
60%	arrêté préfectoral
80%	arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés)
100%	arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté

Service	valeur globale de l'indice d'avancement de la protection de la ressource, calculée en tenant compte des volumes annuels d'eau produits ou achetés à d'autres services publics d'eau potable
Argentor Lizonne	60 %
Aunac	60 %
Confolentais	80 %
Luxé	60 %
Montemboeuf	60 %
Saint Claud	68 %
Vallée du Transon	80 %
Vallée de l'Or	80 %

■ CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable a évolué en 2013 (indice modifié par arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points, globalement, au niveau des parties A et B ci-dessous, est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de distribution d'eau potable mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

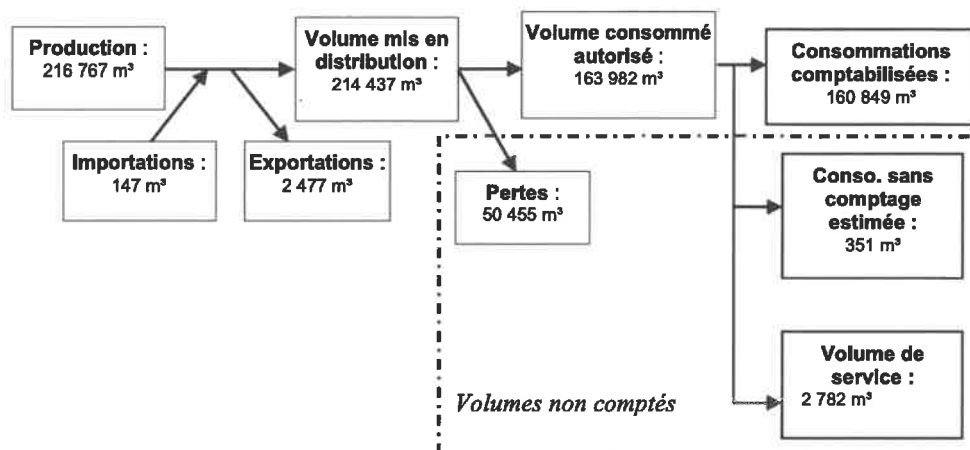
		nombre de points
VP.236	Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures	oui : 10 points non : 0 point
VP.237	Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point
VP.238	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	oui : 10 points non : 0 point
VP.240	Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique) Condition à remplir pour prendre en compte les points suivants	
VP.239	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	1 à 5 points sous conditions (1)
VP.241	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions (2)
VP.242	Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI,...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	oui : 10 points non : 0 point
VP.243	Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point
VP.244	Localisation des branchements sur le plan des réseaux	oui : 10 points non : 0 point
VP.245	Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur	oui : 10 points non : 0 point
VP.246	Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	oui : 10 points non : 0 point
VP.247	Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)	oui : 10 points non : 0 point
VP.248	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point
VP.249	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux	oui : 5 points non : 0 point
	TOTAL	120

Valeur globale de l'indice de connaissance patrimoniale du réseau pour chaque service

Service	Points obtenus
Argentor Lizonne	110
Aunac	110
Confolentais	99
Luxé	110
Montemboeuf	110
Saint Claud	109
Vallée du Transon	110
Vallée de l'Or	110

■ PERFORMANCE DU RESEAU

● Argentor Lizonne :



Les consommations sans comptage (en particulier incendie) sont évaluées à 351 m³ par l'exploitant.

Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir,...) sont évalués à 2 782 m³ par l'exploitant.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- **rendement du réseau de distribution** =
(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (volume produit + importations)

	2012	2013	2014	2015	2016
Rendement du réseau de distribution [%]	80,4 %	77,6 %	77,7 %	75,3 %	76,7 %

- **indice des volumes non comptés** =
(estimation consommations sans comptage+volume de service+pertes) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2012	2013	2014	2015	2016
Indice linéaire des volumes non comptés [m ³ /km/j]	0,7	0,7	0,8	0,9	0,8

- **indice linéaire de pertes en réseau** =
pertes / (365 * longueur du réseau hors branchements)

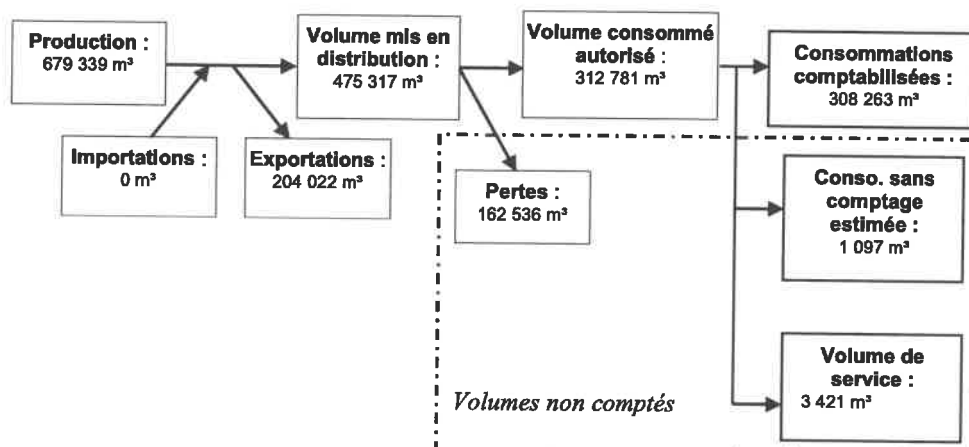
	2012	2013	2014	2015	2016
Indice linéaire de pertes en réseau [m ³ /km/j]	0,7	0,7	0,7	0,9	0,7

- **indice linéaire de consommation**=
(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2012	2013	2014	2015	2016
Indice linéaire de consommation [m ³ /km/j]	2,7	2,6	2,6	2,6	2,4
Seuil de rendement [%]	65,5 %	65,5 %	65,5 %	65,5 %	65,5 %

Le rendement est au-dessus du seuil minimal sur le dernier exercice.

• Aunac :



Les consommations sans comptage (en particulier incendie) sont évaluées à 1 097 m³ par l'exploitant.

Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir,...) sont évalués à 3 421 m³ par l'exploitant.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- rendement du réseau de distribution =

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (volume produit + importations)

	2012	2013	2014	2015	2016
Rendement du réseau de distribution [%]	71,9 %	78,8 %	79,0 %	80,4 %	76,1 %

- indice des volumes non comptés =

(estimation consommations sans comptage+volume de service+pertes) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2012	2013	2014	2015	2016
Indice linéaire des volumes non comptés [m ³ /km/]	2,5	1,9	1,7	1,7	2,2

- indice linéaire de pertes en réseau =

pertes / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2012	2013	2014	2015	2016
Indice linéaire de pertes en réseau [m ³ /km/]	2,5	1,9	1,7	1,6	2,2

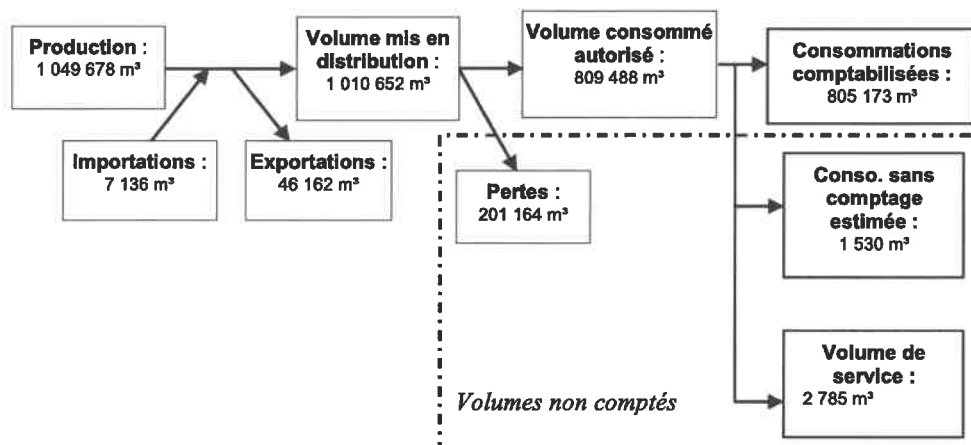
- indice linéaire de consommation=

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2012	2013	2014	2015	2016
Indice linéaire de consommation [m ³ /km/]	6,5	7,2	6,3	6,6	6,9
Seuil de rendement [%]	66,3 %	66,4 %	66,3 %	66,3 %	66,4 %

Le rendement est au-dessus du seuil minimal sur le dernier exercice.

- Confolentais :



Les consommations sans comptage (en particulier incendie) sont évaluées à 1 530 m³ par l'exploitant.

Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir,...) sont évalués à 2 785 m³ par l'exploitant.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- **rendement du réseau de distribution =**

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (volume produit + importations)

	2012	2013	2014	2015	2016
Rendement du réseau de distribution [%]	79,5 %	81,0 %	78,3 %	85,7 %	81,0 %

- **indice des volumes non comptés =**

(estimation consommations sans comptage+volume de service+pertes) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2012	2013	2014	2015	2016
Indice linéaire des volumes non comptés [m ³ /km/j]	0,8	0,7	0,8	0,5	0,7

- **indice linéaire de pertes en réseau =**

pertes / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2012	2013	2014	2015	2016
Indice linéaire de pertes en réseau [m ³ /km/j]	0,8	0,7	0,8	0,5	0,7

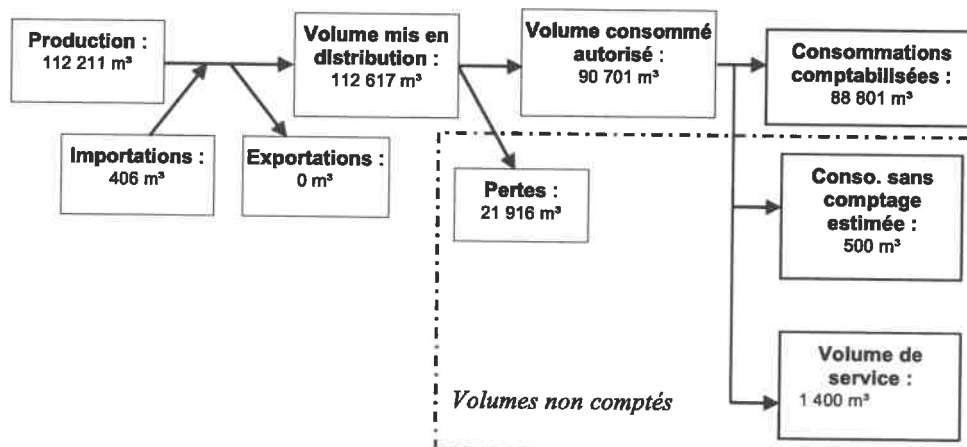
- **indice linéaire de consommation=**

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2012	2013	2014	2015	2016
Indice linéaire de consommation [m ³ /km/j]	3,2	3,1	2,9	3,1	2,9
Seuil de rendement [%]	65,6 %	65,6 %	65,6 %	65,6 %	65,6 %

Le rendement est au-dessus du seuil minimal sur le dernier exercice.

- **Luxé :**



Les consommations sans comptage (en particulier incendie) sont évaluées à 500 m³.

Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir,...) sont évalués à 1 400 m³.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- **rendement du réseau de distribution =**

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (volume produit + importations)

	2012	2013	2014	2015	2016
Rendement du réseau de distribution [%]	58,4 %	78,3 %	72,7 %	73,7 %	80,5 %

- **indice des volumes non comptés =**

(estimation consommations sans comptage+volume de service+pertes) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2012	2013	2014	2015	2016
Indice linéaire des volumes non comptés [m ³ /km/j]		1,4	1,7	1,8	1,2

- **indice linéaire de pertes en réseau =**

pertes / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2012	2013	2014	2015	2016
Indice linéaire de pertes en réseau [m ³ /km/j]		1,4	1,6	1,7	1,1

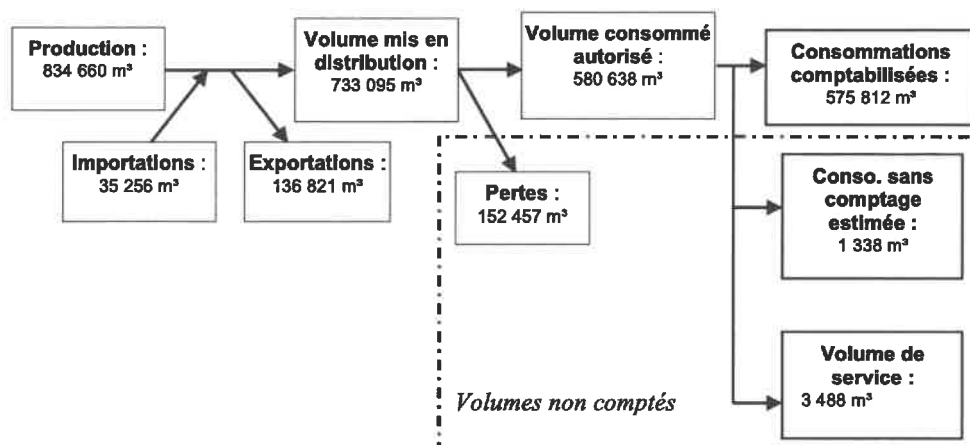
- **indice linéaire de consommation=**

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2012	2013	2014	2015	2016
Indice linéaire de consommation [m ³ /km/j]		4,9	4,3	4,8	4,6
Seuil de rendement [%]		66,0 %	65,9 %	66,0 %	65,9 %

Le rendement est au-dessus du seuil minimal sur le dernier exercice.

• Montemboeuf :



Les consommations sans comptage (en particulier incendie) sont évaluées à 1 338 m³ par l'exploitant.

Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir,...) sont évalués à 3 488 m³ par l'exploitant.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- rendement du réseau de distribution =

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (volume produit + importations)

	2012	2013	2014	2015	2016
Rendement du réseau de distribution [%]	84,6 %	82,2 %	77,6 %	84,9 %	82,5 %

- indice des volumes non comptés =

(estimation consommations sans comptage+volume de service+pertes) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2012	2013	2014	2015	2016
Indice linéaire des volumes non comptés [m³/km/j]	0,6	0,6	0,9	0,6	0,7

- indice linéaire de pertes en réseau =

pertes / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2012	2013	2014	2015	2016
Indice linéaire de pertes en réseau [m³/km/j]	0,6	0,6	0,9	0,6	0,7

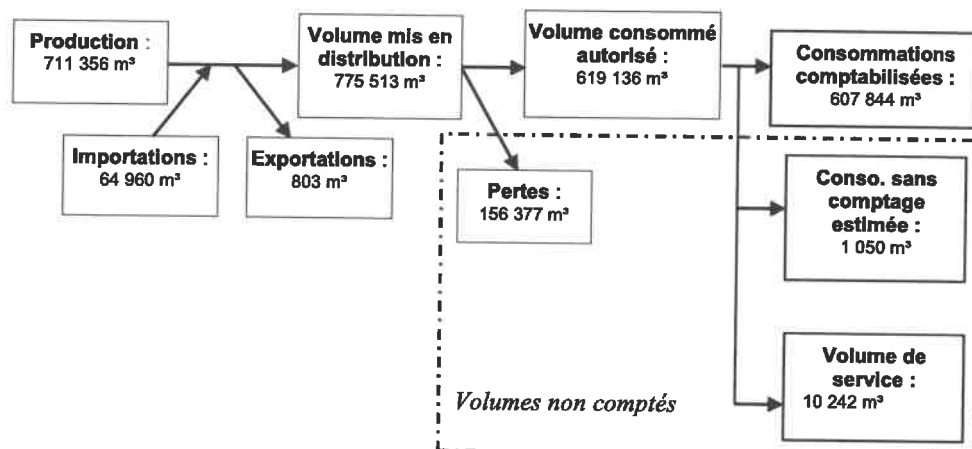
- indice linéaire de consommation =

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2012	2013	2014	2015	2016
Indice linéaire de consommation [m³/km/j]	3,1	3,0	3,1	3,3	3,4
Seuil de rendement [%]	65,6 %	65,6 %	65,6 %	65,7 %	65,7 %

Le rendement est au-dessus du seuil minimal sur le dernier exercice.

- **Saint Cloud :**



Les consommations sans comptage (en particulier incendie) sont évaluées à 1 050 m³ par l'exploitant.

Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir,...) sont évalués à 10 242 m³ par l'exploitant.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- **rendement du réseau de distribution =**

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (volume produit + importations)

	2012	2013	2014	2015	2016
Rendement du réseau de distribution [%]	80,3 %	77,1 %	74,3 %	76,7 %	79,9 %

- **indice des volumes non comptés =**

(estimation consommations sans comptage+volume de service+pertes) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2012	2013	2014	2015	2016
Indice linéaire des volumes non comptés [m³/km/j]	1,1	1,3	1,4	1,2	1,1

- **indice linéaire de pertes en réseau =**

pertes / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2012	2013	2014	2015	2016
Indice linéaire de pertes en réseau [m³/km/j]	1,1	1,3	1,4	1,2	1,0

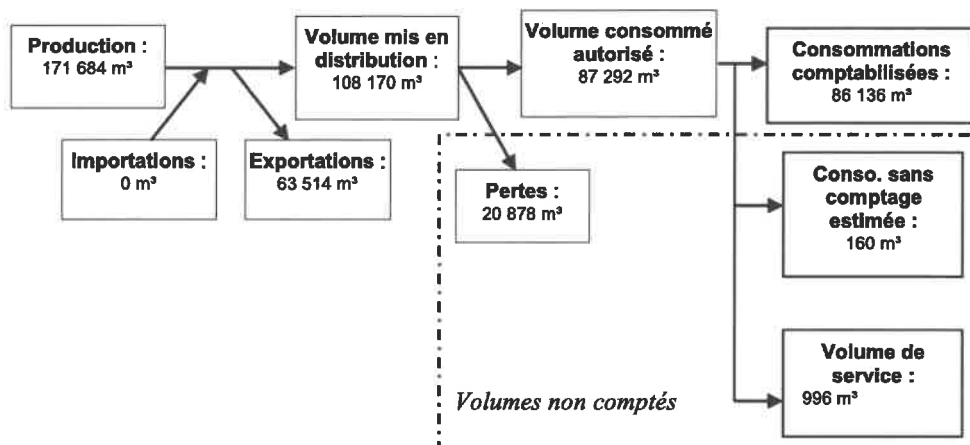
- **indice linéaire de consommation=**

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2012	2013	2014	2015	2016
Indice linéaire de consommation [m³/km/j]	4,6	4,4	3,9	4,1	4,1
Seuil de rendement [%]	65,9 %	65,9 %	65,8 %	65,8 %	65,8 %

Le rendement est au-dessus du seuil minimal sur le dernier exercice.

• Vallée du Transon :



Les consommations sans comptage (en particulier incendie) sont évaluées à 160 m³ par l'exploitant.

Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir,...) sont évalués à 996 m³ par l'exploitant.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- rendement du réseau de distribution =

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (volume produit + importations)

	2012	2013	2014	2015	2016
Rendement du réseau de distribution [%]	86,4 %	84,3 %	82,4 %	87,9 %	87,8 %

- indice des volumes non comptés =

(estimation consommations sans comptage+volume de service+pertes) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2012	2013	2014	2015	2016
Indice linéaire des volumes non comptés [m ³ /km/j]	0,4	0,5	0,6	0,4	0,5

- indice linéaire de pertes en réseau =

pertes / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2012	2013	2014	2015	2016
Indice linéaire de pertes en réseau [m ³ /km/j]	0,4	0,5	0,6	0,4	0,4

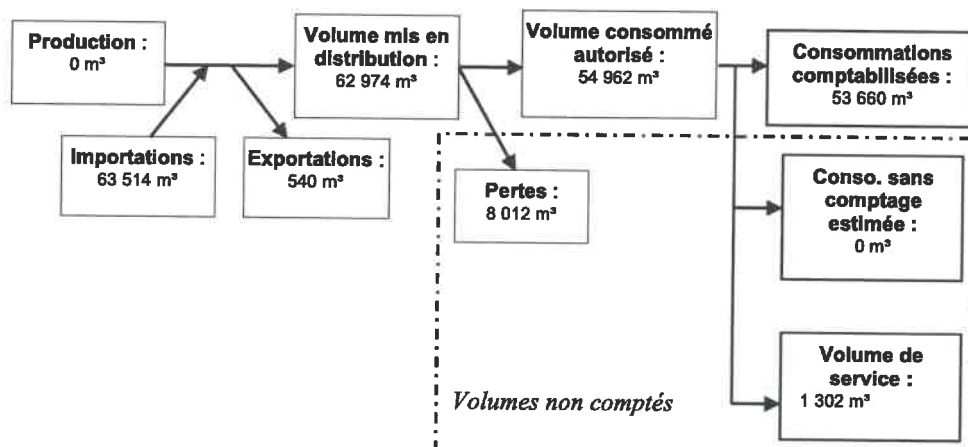
- indice linéaire de consommation =

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2012	2013	2014	2015	2016
Indice linéaire de consommation [m ³ /km/j]	2,8	2,9	2,8	3,0	3,1
Seuil de rendement [%]	65,6 %	65,6 %	65,6 %	65,6 %	65,6 %

Le rendement est au-dessus du seuil minimal sur le dernier exercice.

• Vallée de l'Or :



Les consommations sans comptage (en particulier incendie) sont évaluées à 0 m³ par l'exploitant.

Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir,...) sont évalués à 1 302 m³ par l'exploitant.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- rendement du réseau de distribution =

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (volume produit + importations)

	2012	2013	2014	2015	2016
Rendement du réseau de distribution [%]	89,9 %	94,9 %	73,6 %	92,2 %	87,4 %

- indice des volumes non comptés =

(estimation consommations sans comptage+volume de service+pertes) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2012	2013	2014	2015	2016
Indice linéaire des volumes non comptés [m ³ /km/]	0,2	0,1	0,6	0,3	0,4

- indice linéaire de pertes en réseau =

pertes / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2012	2013	2014	2015	2016
Indice linéaire de pertes en réseau [m ³ /km/]	0,2	0,1	0,6	0,2	0,3

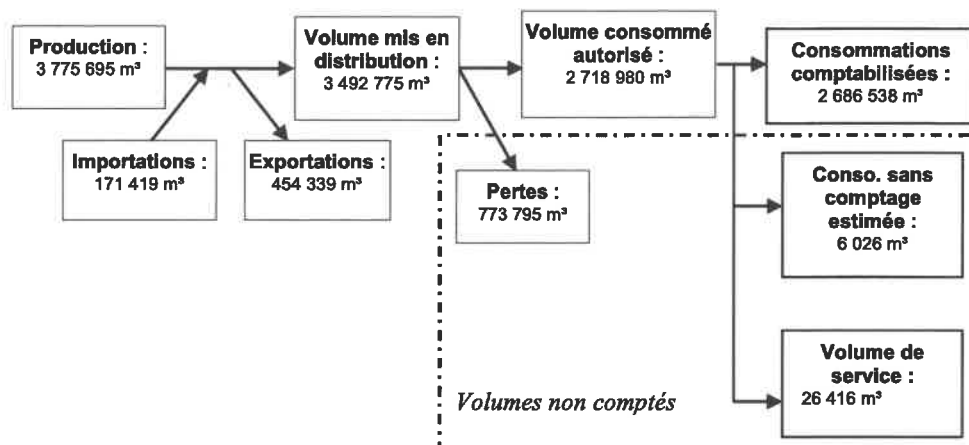
- indice linéaire de consommation =

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2012	2013	2014	2015	2016
Indice linéaire de consommation [m ³ /km/]	2,2	2,3	1,8	2,5	2,3
Seuil de rendement [%]	65,4 %	65,5 %	65,4 %	65,5 %	65,5 %

Le rendement est au-dessus du seuil minimal sur le dernier exercice.

● GLOBAL :



Les consommations sans comptage (en particulier incendie) sont évaluées à 6 026 m³ par l'exploitant.

Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir,...) sont évalués à 26 416 m³ par l'exploitant.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- rendement du réseau de distribution =

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (volume produit + importations)

	2012	2013	2014	2015	2016
Rendement du réseau de distribution [%]	79,0 %	80,2 %	77,3 %	81,5 %	80,4 %

- indice des volumes non comptés =

(estimation consommations sans comptage+volume de service+perdes) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2012	2013	2014	2015	2016
Indice linéaire des volumes non comptés [m ³ /km/j]		0,9	1,0	0,8	0,9

- Indice linéaire de pertes en réseau =

perdes / (365 * longueur du réseau hors branchements)

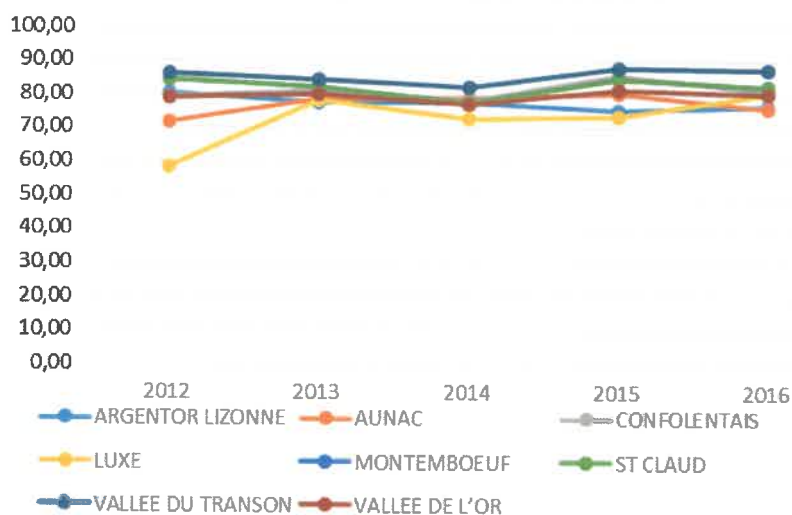
	2012	2013	2014	2015	2016
Indice linéaire de pertes en réseau [m ³ /km/j]		0,9	1,0	0,8	0,9

- indice linéaire de consommation=

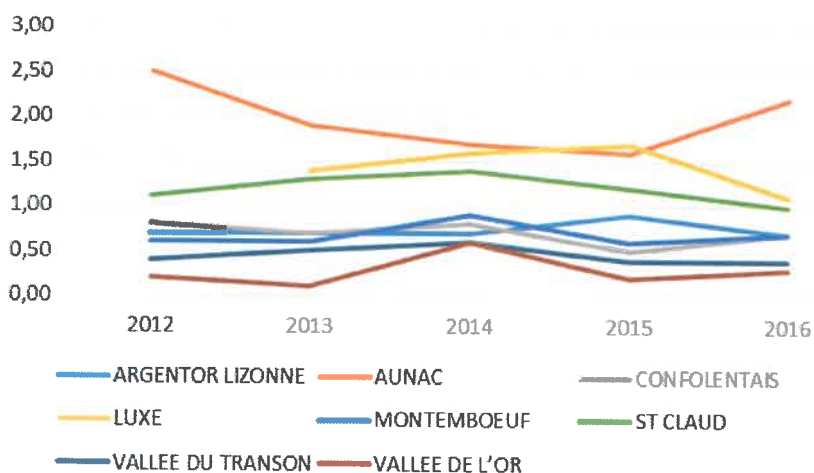
(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2012	2013	2014	2015	2016
Indice linéaire de consommation [m ³ /km/j]		3,6	3,4	3,6	3,6

Evolution du rendement du réseau de distribution



Evolution de l'indice linéaire des pertes en réseau



■ Financement des investissements du service de l'eau potable

■ TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE

Service	Objet des travaux	Montant de travaux
Aunac	Emergences sous fluviales (HYDROINVEST)	10 208 €
	SAINT FRONT / COUTURE - Solde MAC 2015	113 594 €
	MANSLE - Rénovation canalisations	323 914 €
	LICHERES - Stabilisateur et canalisation	35 926 €
Confolentais	MAC - (IDDEEO / LABBE TP / SAUR)	14 479 €
	CONFOLENS : extension du réseau pour création du Lotissement de la Loge. 160ml de PVC 63.	
	Maillage MANOT- EXIDEUIL : Secours en alimentation eau potable pour Exideuil. 370ml de PVC 63.	
	ST MAURICE DES LIONS : Déplacement d'une canalisation qui passait sur un terrain privé et reprise de deux branchements. 145ml de PE 40 et 3ml de PVC 63.	
	Remplacement de la vanne de sortie réservoir des Sables.	2 970 €
	Pose de débitmètres de sectorisation.	51 042 €
	Réalisation d'un by-pass au niveau de l'alimentation du réservoir de Rue.	11 837 €
	Etudes sur le plan d'eau du barrage (IANESCO / EHESP / AVRUL / M.PITTOIS)	46 747 €
	Maîtrise d'œuvre pour la modification de l'usine de Bellevue (Cabinet MERLIN).	
	Modification du système d'aération (Aquatechnique).	
	Modification du système de pompage au barrage (Hydrel).	
	Maîtrise d'œuvre pour la mise aux normes du barrage (SAFEGE)	
	Luxé	Renouvellement de canalisations (Chateaufort et Saint Groux)
Renouvellement de canalisations (Villognon)		44 105 €
Montemboeuf	Renouvellement canalisations	1 341 332 €
	Etude station "La Séchère"	

■ BRANCHEMENTS EN PLOMB

Seuls les branchements comportant un tronçon en plomb avant compteur sont comptabilisés ci-dessous.

● Aunac :

Branchements	2015	2016
Nombre de branchements en plomb changés dans l'année	7	7
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	191	189
% de branchements en plomb restants/ nombre total de branchements	5,55 %	5,50 %

● Saint Cloud :

Branchements	2015	2016
Nombre de branchements en plomb changés dans l'année		0
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)		40
% de branchements en plomb restants/ nombre total de branchements	-	0,70 %

● Total :

Branchements	2015	2016
Nombre de branchements en plomb changés dans l'année	7	7
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	191	229
% de branchements en plomb restants/ nombre total de branchements	0,74 %	0,82 %

Seuls les territoires d'Aunac et de St Cloud ont des branchements comportant un tronçon en plomb identifiés.

■ ETAT DE LA DETTE

L'état de la dette au 31 décembre 2016 fait apparaître les valeurs suivantes :

	2015	2016
Encours de la dette au 31 décembre	3 640 890,25 €	3 878 781,52 €
Remboursements au cours de l'exercice	466 129,02 €	477 229,78 €
dont en intérêts	119 401,45 €	115 121,05 €
dont en capital	346 727,57 €	362 108,73 €

■ Synthèse des indicateurs des services de l'eau potable

■ ARGENTOR LIZONNE

Désignation	unité	2015	2016
Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	€/m ³	2,82	2,82
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	%	60	60
Rendement du réseau de distribution	%	75,3	76,7
Indice linéaire des volumes non comptés	m ³ /km/j	0,9	0,8
Indice linéaire de pertes en réseau	m ³ /km/j	0,9	0,7
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	%	0,1	0,1
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	unité	110	110
Estimation du nombre d'habitants desservis	hab	3 107	3 175
Abandons de créance et versements à un fonds de solidarité, rapportés au volume annuel comptabilisé	€/m ³	0,013	0

■ AUNAC

Désignation	unité	2015	2016
Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	€/m ³	2,43	2,46
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	%	60	60
Rendement du réseau de distribution	%	80,4	76,1
Indice linéaire des volumes non comptés	m ³ /km/j	1,7	2,2
Indice linéaire de pertes en réseau	m ³ /km/j	1,6	2,2
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	%	1,0	0,9
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	unité	110	110
Abandons de créance et versements à un fonds de solidarité, rapportés au volume annuel comptabilisé	€/m ³	0,030	0,001

■ CONFOLENTAIS

Désignation	unité	2015	2016
Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	€/m ³	2,28	2,19
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	%	60	80
Rendement du réseau de distribution	%	85,7	81,0
Indice linéaire des volumes non comptés	m ³ /km/j	0,5	0,7
Indice linéaire de pertes en réseau	m ³ /km/j	0,5	0,7
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	unité	90	99

■ LUXE

Désignation	unité	2015	2016
Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	€/m ³	2,72	2,72
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	%	60	60
Rendement du réseau de distribution	%	73,7	80,5
Indice linéaire des volumes non comptés	m ³ /km/j	1,8	1,2
Indice linéaire de pertes en réseau	m ³ /km/j	1,7	1,1
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	unité	110	110
Estimation du nombre d'habitants desservis	hab	1 752	1 752
Abandons de créance et versements à un fonds de solidarité, rapportés au volume annuel comptabilisé	€/m ³	0,008	0,097

■ MONTEMBOEUF

Désignation	unité	2015	2016
Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	€/m ³	2,69	2,70
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	%	60	60
Rendement du réseau de distribution	%	84,9	82,5
Indice linéaire des volumes non comptés	m ³ /km/j	0,6	0,7
Indice linéaire de pertes en réseau	m ³ /km/j	0,6	0,7
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	%	0,7	0,6
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	unité	105	110

■ SAINT CLAUD

Désignation	unité	2015	2016
Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	€/m ³	2,46	2,46
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	%	64	68
Rendement du réseau de distribution	%	76,7	79,9
Indice linéaire des volumes non comptés	m ³ /km/j	1,2	1,1
Indice linéaire de pertes en réseau	m ³ /km/j	1,2	1,0
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	unité	110	109

■ VALLEE DU TRANSON

Désignation	unité	2015	2016
Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	€/m ³	2,90	2,91
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	%	80	80
Rendement du réseau de distribution	%	87,9	87,8
Indice linéaire des volumes non comptés	m ³ /km/j	0,4	0,5
Indice linéaire de pertes en réseau	m ³ /km/j	0,4	0,4
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	%	0,5	0,6
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	unité	105	110

■ VALLEE DE L'OR

Désignation	unité	2015	2016
Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	€/m ³	2,45	2,45
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	%	80	80
Rendement du réseau de distribution	%	92,2	87,4
Indice linéaire des volumes non comptés	m ³ /km/j	0,3	0,4
Indice linéaire de pertes en réseau	m ³ /km/j	0,2	0,3
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	unité	110	110

■ GLOBAL

Désignation	unité	2015	2016
Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	€/m ³	2,49	2,47
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	%	non consolidé	non consolidé
Rendement du réseau de distribution	%	81,5 %	80,4 %
Indice linéaire des volumes non comptés	m ³ /km/j	0,8	0,9
Indice linéaire de pertes en réseau	m ³ /km/j	0,8	0,9
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	%	0,6 %	0,6 %
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	unité	non consolidé	non consolidé